



**SELON UN RAPPORT DE L'ONU  
EN 2100, LA POPULATION  
ALGÉRIENNE DEVRAIT  
S'ÉTABLIR À 64,49  
MILLIONS D'HABITANTS**

P.16



**FACE AUX VAGUES SUCCESSIVES  
DE CHALEUR  
LE PR AKHAMOKH  
PLAIDE POUR  
UN PLAN CANICULE**

P.6

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 23 JUILLET 2024 // N°862 // PRIX 20 DA

L'ANIE ÉTUDIE LA CONFORMITÉ  
DE SEIZE DOSSIERS  
DE CANDIDATURE

**PLUSIEURS  
ÉTAPES DE  
VÉRIFICATION ET  
DE VALIDATION  
SONT PRÉVUES**

Le responsable de l'ANIE Abderrahmane Chabli, interrogé hier par la Chaîne 1, a expliqué que plusieurs étapes de vérification et de validation sont encore prévues avant l'annonce de la liste finale par la Cour constitutionnelle...

P.2



ALI AOUN, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET  
DE LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE:

**«L'ÉTAT  
A RÉCUPÉRÉ  
QUINZE USINES  
SPOLIÉES PAR  
DES PSEUDO-  
INVESTISSEURS»**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a révélé, hier, à Mostaganem, qu'une quinzaine d'usines ont été récupérées dans le cadre du programme de récupération des fonds spoliés et du processus de redémarrage de leurs activités...

P.6



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**DÉBUT AUJOURD'HUI  
DES INSCRIPTIONS  
UNIVERSITAIRES  
2024**

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a finalisé les préparatifs organisationnels et techniques pour l'accueil et l'inscription des nouveaux bacheliers, a annoncé, dimanche dernier, sur les ondes de la Chaîne 1, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargé du numérique et de la statistique informatique, Abdeldjebbar Daoudi.

P.4



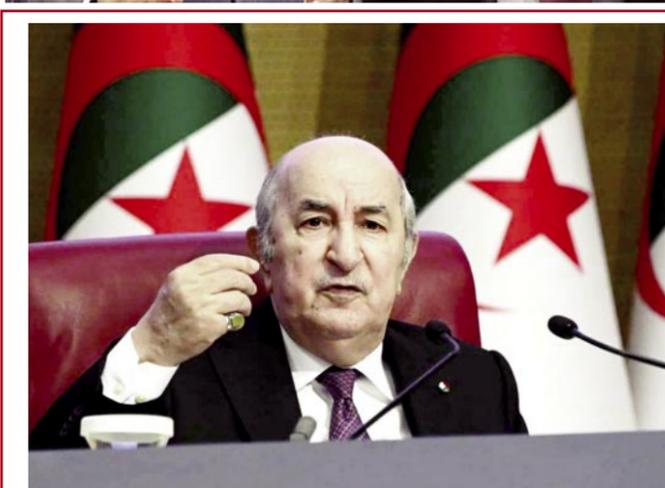
SCRUTIN PRÉSIDENTIEL DU 7 SEPTEMBRE

## LES DÉFIS DES PRINCIPAUX CANDIDATS



À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES PRÉVUES POUR LE 7 SEPTEMBRE, LE PAYSAGE POLITIQUE NATIONAL SE DESSINE AUTOUR DE PLUSIEURS PRÉTENDANTS DONT LES VISIONS POUR L'AVENIR DU PAYS VARIENT CONSIDÉRABLEMENT. CHAQUE CANDIDAT TENTE DE SE POSITIONNER FACE AUX ENJEUX CRUCIAUX QUI ATTENDENT L'ALGÉRIE.

Lire en page 2



DISCOURS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE  
A ACCRA (GHANA)

**«L'ALGÉRIE RÉITÈRE SON  
ENGAGEMENT À DÉFENDRE  
LES INTÉRÊTS DE L'AFRIQUE  
AU CONSEIL DE SÉCURITÉ»**

Le président Tebboune a réaffirmé, dimanche dernier, la détermination de l'Algérie à défendre les intérêts du continent africain en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

P.3

ABDERAHMANE CHABLI RESPONSABLE À L'ANIE

# «Plusieurs étapes de vérification sont prévues»

Le responsable de l'ANIE Abderrahmane Chabli, interrogé hier par la chaîne I, a expliqué que plusieurs étapes de vérification et de validation sont encore prévues avant l'annonce de la liste finale par la Cour constitutionnelle...

La liste finale devra être connue «au plus tard» le 3 août prochain. Le responsable, a rappelé que «l'ANIE est légalement et constitutionnellement tenue de travailler dans la transparence», et fait savoir que ces «16 dossiers sont actuellement étudiés par les fonctionnaires de l'autorité indépendante». La principale tâche concerne la vérification de la validité des parrainages des citoyens et élus, «chaque dossier de candidature doit comporter un total de 21 éléments (...) dont les signatures». Celle-ci, ne sont pas automatismes considérées comme valides, «dès la réception (jeudi dernier) nous avons lancé la vérification manuelle des formulaires de parrainage, il s'agit notamment de vérifier qu'il n'y a pas de ratures ou de déchirures». Et dans un second temps l'ANIE devra surtout confirmer «que toutes les infor-

mations demandées sont bien présentes (...) et conformes à la réalité». Par ailleurs, Chabli a ajouté que même si un prétendant a réussi à réunir le quota nécessaire de parrainage, «son dossier n'est pas automatiquement approuvé». L'ANIE a le droit de «trancher quant à la validité d'une candidature (...) le candidat doit aussi remplir des conditions légales». Entre autres, «être âgée de 40 ans ou plus le jour du dépôt du dossier, être de nationalité algérienne, de confession musulmane». La validation ou le refus d'un dossier, ajoute le responsable, «doit toujours être motivé par des considérations légales». Quant à la question des «lacunes» lors de la collecte de signatures, ces situations, dénoncées par plusieurs candidats, notamment par la candidate du Parti des travailleurs (PT) lors de l'annonce de son «retrait de la course», n'auraient pas été «déci-



sives» laisse entendre le responsable de l'ANIE. En effet, Chabli déclare que «l'opération

de collectes des signatures s'est déroulée dans de bonnes conditions». Il reconnaît toutefois

que des candidats ont émis des réserves, mais l'ANIE a immédiatement répondu. Les réclamations des candidats auraient été «dans leur majorité liées à des interrogations techniques, sûrement parce que les processus sont nouveaux» estime le responsable. Par ailleurs, il est ajouté que la mission de l'ANIE se poursuivra encore «après l'annonce de la liste finale». L'autorité devra notamment travailler à «la préparation des listes électorales et des bureaux de votes». Une mission qui devra se faire en collaboration avec les équipes de campagne des candidats, ces derniers dans un «souci de transparence» auront la possibilité de vérifier les listes des encadreurs de chaque bureau, et même de «déposer un recours si il est considéré que certains encadreurs du vote ne remplissent pas les conditions».

R.K.

APRÈS L'ÉLECTION DE 1999 OU SON CANDIDAT FEU AÏT AHMED S'EST RETIRÉ DE LA COURSE

## Le FFS fait face au défi d'une seconde participation

Après avoir réussi à surmonter le défi des formulaires nécessaires pour l'acceptation du dossier de son candidat et secrétaire national, Youcef Aouchiche, pour participer aux élections, le parti Front des Forces Socialistes fait face à plusieurs défis, notamment celui d'une représentation nationale.

La dernière participation du parti, fondé en 1963, aux élections présidentielles remonte à l'élection de 1999, où son chef et fondateur, le défunt leader révolutionnaire Hocine Aït Ahmed, avait retiré sa candidature à la veille du scrutin avec cinq autres candidats. Le choix de participer aux élections présidentielles avec un candidat du parti marque un tournant historique dans le parcours du Front des Forces Socialistes (FFS). La direction du FFS, qui mise sur son secrétaire national principal pour se lancer dans les prochaines élections, considère cette décision comme stratégique et qui répond à des exigences fondamentales liées à la préservation de l'État national

et à redonner son importance à la politique à travers le débat public et la confrontation constructive des idées et des projets. Il vise à offrir aux Algériens une alternative politique visant à promouvoir un pôle politique national progressiste et démocratique, axé sur la reconstruction institutionnelle, économique et sociale du pays.

Le changement de direction au sein du FFS après le sixième congrès national de 2022 a conduit le parti à une révision interne de sa relation avec l'État et ses institutions. Il a également revu son discours et ses positions politiques, reconnaissant que la politique de boycott et de chaise vide n'était plus bénéfique. Bien que le parti ait participé aux dernières élections locales et au vote pour le Conseil de la Nation, un consensus sur ce changement n'a pas été atteint, puisque des figures emblématiques, des personnalités et des militants historiques ont quitté le parti, critiquant ce qu'ils ont décrit comme la prédominan-

ce d'une nouvelle élite au sein de ses institutions et organes, qui auraient exclu la vieille garde. Malgré la transformation qu'a connue le parti, sa nouvelle direction n'a pas abandonné des questions qu'elle considère essentielles, telles que garantir les libertés politiques et médiatiques, ainsi que la libération des détenus.

Le FFS voit sa participation actuelle comme une responsabilité historique et cruciale à un moment décisif, vital également pour le parti qui sera confronté à plusieurs tests, notamment celui de réaliser une représentation nationale significative. Après avoir surmonté l'obstacle de la présence géographique et réussi à rassembler 1300 signatures d'électeurs dans 34 wilayas malgré une présence limitée à seulement 7 wilayas, le FFS fait face aujourd'hui au défi de remporter une part substantielle des voix lors des prochaines élections pour affirmer sa présence nationale. Le FFS vise à utiliser les élections présidentielles pour briser

les étiquettes régionalistes qui lui sont collées et chercher à gagner des soutiens à travers tout le pays. Comme l'a déclaré son secrétaire national, la campagne électorale est placée dans un cadre stratégique global visant à reconstruire et élargir la base populaire du parti, renforcer ses capacités organisationnelles internes, et promouvoir des cadres de dialogue forts au sein de la société.

Ce parcours, selon lui, permettra de faire du parti une force politique influente, capable de mobiliser et d'influencer les orientations politiques et les décisions du pays dans l'avenir proche. Le parti mise, in fine, sur la confirmation de sa présence nationale et sur l'obtention d'un pourcentage significatif des voix qui le qualifie pour occuper des positions avancées dans les futures échéances politiques et électorales, marquant ainsi un retour après des années d'absence notable sur la scène politique nationale.

SCRUTIN PRÉSIDENTIEL DU 7 SEPTEMBRE

## Les défis des principaux candidats

À l'approche des élections présidentielles prévues pour le 7 septembre, le paysage politique national se dessine autour de plusieurs prétendants dont les visions pour l'avenir du pays varient considérablement. Chaque candidat tente de se positionner face aux enjeux cruciaux qui attendent l'Algérie. Le Président sortant, Abdelmadjid Tebboune, bénéficie d'un solide soutien de la part des partis majoritaires tels que le FLN et le RND. Ces derniers louent les succès de son premier mandat, en mettant en avant ses réalisations en matière de projets stratégiques et de développement économique. La campagne de Tebboune repose sur les acquis de son précédent mandat, pro-

mettant la continuité des réformes et des projets de développement. Abdelali Hassani Cherif, représentant du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), cherche à se faire une place parmi les candidats islamistes.

Avec le soutien potentiel du Mouvement Ennahdha et des partisans du Front de la Justice et du Développement, il espère séduire les électeurs islamistes déçus par d'autres partis. Sa campagne se concentre sur un programme attrayant pour les régions intérieures, mais il devra démontrer sa crédibilité en tant que nouvel acteur sur la scène politique nationale. Le Front des Forces Socialistes (FFS), qui reprend les élections

après un boycott de 25 ans, a désigné un candidat pour la présidentielle pour la première fois depuis 1999. Le parti vise à renforcer sa présence sur la scène nationale et à briser l'image régionaliste qui lui est souvent attribuée. Le candidat du FFS, Youcef Aouchiche, doit faire face à l'enjeu de prouver sa légitimité à l'échelle nationale tout en surmontant les divisions internes au sein du parti. Attirer un électoral diversifié sera essentiel pour son succès. Bien que moins médiatisée, Saida Neghza est une figure influente dans le secteur économique. En tant que présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), elle pourrait capter l'attention des

électeurs préoccupés par les réformes économiques et l'amélioration du climat des affaires. Néanmoins, son manque d'expérience politique pourrait constituer un obstacle majeur. Elle devra prouver qu'elle peut traduire ses compétences économiques en politiques efficaces pour l'ensemble du pays. Pour sa part, Zoubida Assoul, ancienne membre du Forum des Chefs d'entreprises (FCE) et leader du Parti du Progrès et du Changement, est reconnue pour son engagement en faveur des droits humains et de la démocratie. Sa campagne se concentre sur les réformes politiques et sociales nécessaires pour moderniser l'Algérie. Sa principale difficulté sera de

convaincre un électoral plus large de la viabilité de ses propositions face à des candidats plus établis. La mobilisation d'un soutien populaire suffisant sera cruciale pour son succès. Belkacem Sahli, figure politique notable, se distingue par son programme diversifié et son expérience étendue. Il cherche à attirer le soutien des citoyens en présentant une vision complète pour l'avenir du pays. Les élections présidentielles du 7 septembre s'annoncent disputées. Les résultats dépendent de la capacité de chaque candidat à convaincre les électeurs de la pertinence et de l'efficacité de ses propositions face aux défis actuels de l'Algérie.

Oumssia B.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE LORS DE LA 6ÈME RÉUNION SEMESTRIELLE ENTRE L'UNION AFRICAINE ET LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES ET LES MÉCANISMES RÉGIONAUX :

# «Corriger l'injustice faite au continent au Conseil de sécurité»

**Le président Tebboune a réaffirmé dimanche dernier, la détermination de l'Algérie à défendre les intérêts du continent africain en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.**

Cette déclaration a été faite par le Premier ministre Nadir Larbaoui, qui a lu une allocution en son nom lors de la 6e réunion semestrielle de l'Union africaine à Accra. «L'objectif principal de l'Algérie est de faire entendre la voix de l'Afrique et de mobiliser un soutien pour les efforts conjoints des pays membres, afin que le continent puisse jouer pleinement son rôle dans la préservation de la paix et de la sécurité, conformément aux dispositions de la charte des Nations unies» a souligné le chef de l'Etat qui a tenu mettre en avant «l'importance de corriger l'injustice faite au continent africain en ce qui concerne sa représentativité au Conseil de sécurité». Dans son discours, le président Tebboune a rappelé l'instabilité du contexte international actuel, marquée par l'incapacité de la communauté internationale à assumer ses responsabilités en matière de paix et de sécurité internationales. Il a également dénoncé le «génocide barbare» perpétré par les forces d'occupation



contre le peuple palestinien sans défense. Réaffirmant la solidarité de l'Algérie, le président Tebboune a exprimé un soutien indéfectible au peuple palestinien jusqu'au recouvrement de tous ses droits légitimes, y compris l'établissement de son État indépendant. «Cette position reflète l'engagement constant de l'Algérie envers les causes justes et les luttes de libération nationale» dit-il. «L'Algérie, par cette prise de position, démontre sa volonté de jouer un rôle actif et constructif au sein du Conseil de sécurité, en mettant l'accent sur les besoins et les priorités de l'Afrique. Ce rôle implique éga-

lement de travailler pour une réforme du Conseil afin de garantir une représentation plus équitable du continent africain, qui est actuellement sous-représenté». La détermination de l'Algérie à soutenir les initiatives africaines pour la paix et la sécurité renforce son statut de leader régional et souligne son engagement envers les principes de coopération et de solidarité internationale. En défendant les intérêts africains sur la scène mondiale, l'Algérie cherche à garantir que les voix du continent soient entendues et respectées dans les décisions internationales (...) Face aux évolu-

tions internationales accélérées et aux crises internes croissantes que connaît notre continent, nous sommes, aujourd'hui tenus en tant que pays membres, à intensifier nos efforts conjoints et de mobiliser nos capacités collectives en vue de consacrer le principe solutions africaines aux problèmes africains. Ce principe qu'avait consacré les pères fondateurs de notre organisation n'a jamais été un slogan vain, mais plutôt un objectif amplement stratégique, dont la consécration, sur le terrain, devrait aboutir aux résultats auxquels nous aspirons tous, des résultats à même de contribuer à assurer un ave-

nir meilleur pour nos peuples C'est dans cette perspective qu'intervient le renforcement impératif de l'architecture continentale de paix et de sécurité à travers le parachèvement de l'activation de tous ses mécanismes de prévention et de règlement des conflits, en particulier la force africaine en attente, en vue de s'en servir, idéalement, face aux défis actuels». Pour sa part, l'Algérie qui assure la présidence de la capacité régionale de l'Afrique du Nord, l'un des cinq organes de la Force africaine en attente, poursuit ses efforts à l'effet de renforcer l'opérationnalisation de ce mécanisme régional et de lui permettre, ainsi, de contribuer efficacement au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique. «A ce propos, nous nous félicitons, en toute fierté, de l'annonce publiée par la Commission de l'Union africaine, qui vient affirmer la pleine disponibilité de la capacité régionale de l'Afrique du Nord. Une annonce qui vient couronner une série de visites d'inspection ayant permis aux experts de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies de s'enquérir des capacités militaires, civiles et logistiques que recèle la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, l'habilitant, conformément aux normes internationales, à prendre part aux opérations de maintien de la paix au niveau continental».

R. N.

## MOHAMED EL JAZOULI, ÉLU À TIMIMOUNE ET REPRÉSENTANT DU GRAND SUD «Ce qui a été réalisé au Sahara sous Tebboune a contribué au bien-être du citoyen...»

Entretien réalisé par Fayçal Oukaci

Avant d'être élu pour représenter les jeunes de Timimoune à l'APW, Mohamed El Jazouli était un journaliste ; donc c'est avec homme doublement proche des citoyens que l'Express s'est entretenu pour en savoir plus sur la situation au Grand Sud, ce qui a changé, ce qui attend de l'être et les attentes des populations locales. « En tant qu'élu du sud, j'ai enregistré un réel développement au cours de la période où M. Abdelmadjid Tebboune a pris en charge les affaires du pays, et les réalisations dans notre région parlent d'elles-mêmes, à commencer par le projet d'aménagement des zones d'ombre, où se trouvaient de nombreux ksours qui connaissaient malheureusement un terrible retard de développement. Grâce à ce programme, nous avons réussi à satisfaire les conditions nécessaires au bien-être du citoyen, telles que l'eau potable, l'électricité et l'ouverture de routes praticables, en plus d'améliorer les conditions d'études des écoliers dans les domaines connexes, du transport à l'alimentation scolaire et les soins de santé». Pour El Jazouli, «la vérité est que ce programme a mis fin aux manifesta-



tions de misère et aux tensions dans certaines zones des ksours situés loin du regard des autorités. N'oublions pas non plus la nouvelle reconfiguration administrative, en dotant les wilayas des pleins pouvoirs. Cela a mis fin à la bureaucratie dans le traitement des dossiers et a contribué au rapprochement entre l'administration et le citoyen. N'oublions pas également que le sud est devenu un chantier ouvert pour de nombreux projets, comme le développement urbain, l'augmentation du nombre de colocations, le projet ferroviaire, qui revêt une dimension économique et sociale de portée nationale, reliant les différentes régions du sud et contribuant au renforcement de la cohésion natio-

nale». Outre la production abondante de céréales grâce au soutien de l'État et à l'augmentation des superficies cultivées, «le Sud est devenu le panier agricole de l'Algérie pour atteindre la sécurité alimentaire, considérée comme une sorte de souveraineté nationale dans la réduction de la facture des importations». Preuve de cet essor considérable, estime El Jazouli, «la mise en œuvre de la mine de Gara Djebilet et l'ouverture du poste frontalier Tindouf-Zouerate, en Mauritanie. Autant d'indicateurs qui sont là, tangibles, sous nos yeux, pour dire que le Président de la République a donné une forte impulsion à l'Algérie en général et au sud en particulier afin de créer un équilibre de développement entre les différentes régions et d'atteindre le bien-être du citoyen». Notre interlocuteur a tenu à s'exprimer sur les enjeux électoraux de l'heure, estimant que « les prochaines élections présidentielles sont cruciales pour l'Algérie, comme le fût le mouvement populaire béni du hirak : ces élections sont également un message clair aux ennemis intérieurs et extérieurs du pays en délivrant un message simple, qui veut qu'il y ait un rassemblement populaire et national autour de sa direction politique».

## Le président de la République reçoit le président de la Douma de la Fédération de Russie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président de la Douma de la Fédération de Russie, M. Viatcheslav Viktorovitch Volodine, indique un communiqué de la présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem et le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane.

## Le président du Ghana en visite en Algérie au mois d'octobre

Le président du Ghana, Nana Akufo-Addo, a annoncé dimanche dernier, qu'il effectuera une visite en Algérie au mois d'octobre prochain. L'annonce du président ghanéen est intervenue après sa rencontre avec le Premier ministre, Nadir Larbaoui, en marge d'une réunion de l'Union africaine qui s'est tenue à Accra, la capitale du Ghana. Il a transmis, par ailleurs, ses amitiés au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le président du Ghana a affiché sa «pleine disposition à effectuer une visite en Algérie octobre prochain». Il a chargé le Premier ministre Nadir Larbaoui de transmettre ses salutations fraternelles au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, tout en soulignant sa volonté d'œuvrer au renforcement des relations de coopération entre les deux pays ainsi que sa pleine disposition à effectuer une visite en Algérie octobre prochain, est-il mentionné dans le document.

ALI AOUN, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE :

# «L'Etat a récupéré quinze usines spoliées par des pseudo-investisseurs»

*Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a révélé, hier, à Mostaganem, qu'une quinzaine d'usines ont été récupérées dans le cadre du programme de récupération des fonds spoliés et du processus de redémarrage de leurs activités...*

Aoun, qui était accompagné du ministre des Transports, Mohamed Habib Zahana, lors de la remise d'une unité industrielle à un groupe d'entreprises la remise d'une unité industrielle à l'entreprise nationale des travaux publics dans la zone d'activité, a indiqué que ces mesures s'inscrivent dans le cadre du programme du président Tebboune, qui a promis de récupérer tout l'argent spolié par les pseudo-investisseurs. «Une quinzaine d'usines ont été récupérées par l'Etat et nous les dirigeons vers les organisations qui les utiliseront», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il s'agit des milliards pillés, que les citoyens attendaient peut-être pour les récupérer en espèces». Après avoir inspecté l'unité industrielle, Aoun a donné un certain nombre de directives concernant la transformation vers un nouveau style de gestion et l'ouverture à l'environnement économique, comme il a ordonné le lancement d'un nouveau processus de recrutement et la livraison d'un nouvel outil de travail. Il a également ordonné le lancement d'un nouveau processus de recrutement et la livraison des premières commandes avant la fin du mois d'août. Le ministre a déclaré que cette usine «fournira immédiatement des matériaux et des tuyaux aux organisations qui ont un programme en cours pour approvisionner certaines zones en eau potable de certaines zones, en particulier les dérivations. Ce sera un soutien pour Cosider et d'autres organisations liées au secteur de l'irrigation». La remise de cette unité industrielle, abandonnée et fermée depuis plus d'un an, est l'occasion de faire le point sur son état d'avancement. Afin de reprendre l'activité industrielle dans les meilleurs délais, la société a signé deux conventions avec la Société nationale de distribution des

matériaux de construction et l'Office national d'irrigation et de drainage des eaux pour la fourniture de matériaux et l'approvisionnement en produits. Cette unité industrielle, spécialisée dans la production de tuyaux de grandes dimensions, a été construite avec des technologies avancées et modernes sur une superficie de 12 hectares et pourra, à l'avenir, avec l'aide de l'Office national de l'irrigation et de l'évacuation des eaux, être agrandie. Avec le pic d'activité industrielle et l'achèvement du processus d'exploitation, elle peut créer 360 emplois, selon les explications fournies. L'entreprise nationale de travaux publics (NCPW) a commencé la semaine dernière à remplir les espaces et à inviter les anciens travailleurs à reprendre l'activité, et 100 travailleurs ont été rappelés dans un premier temps.

## LES HOMMES D'AFFAIRES EMPRISONNÉS VOULAIENT RÉCUPÉRER LEURS BIENS SAISIS

Ces hommes d'affaires, actuellement emprisonnés pour de multiples chefs d'accusation, ont intenté des poursuites urgentes pour empêcher les procédures de saisie de leurs biens, et empêcher le paiement des amendes et indemniser le Trésor public. Le tribunal de Sidi M'hamed a rejeté la requête introduite par les avocats des hommes d'affaires emprisonnés, dont Bairi et Mazouzi, Kouninef, Tahkout et Haddad pour cesser les saisines de leurs biens. Selon la présidente du tribunal, ces affaires concernent 13 entreprises saisies par la justice dans 26 procès. Les accusés ont été soumis à des décisions judiciaires définitives. De plus, ils sont tenus d'indemniser le Trésor public avec 128 milliards de DA, en attendant les décisions définitives qui seront rendues dans d'autres affaires de



corruption ouvertes par l'agenda judiciaire. Les chiffres enregistrés par le trésor public indiquent que les frères Kouninef ont infligé des pertes au trésor public, s'élevant à 27 milliards de DA, suivi Ali Haddad, qui a engagé le Trésor public 10.000 milliards de centimes. La récupération par l'Etat des entreprises appartenant à des hommes d'affaires emprisonnés se poursuit et touche un bon nombre d'entités économiques. Les entreprises concernées par cette opération sont celles dont les biens ont été saisis par la justice après un jugement définitif. En ce qui concerne le groupe KouGC. Le cas le plus éblouissant est celui de l'usine d'huile Cogral filiale de l'Entreprise nationale des corps gras, située au port d'Alger, que les frères oligarques avaient pu récupérer à leur compte il y a 13 ans, mais qui est retournée récemment dans le giron étatique par la porte du groupe industriel public Agro Div. La liste des biens d'Ali Haddad dépasse, elle, les dix feuillets : plusieurs logements à Alger, 57 lots de terrains et 452 crédits auprès des banques publiques ajoutés aux 275 projets octroyés de manière irrégulière au groupe ETRHB. Concernant les nombreux biens saisis au groupe Tah-

kout, l'entreprise de transport des étudiants sera bientôt transférée au ministère des Transports. Toutes les entreprises dont les biens ont été saisis dans le cadre des scandales de corruption vont passer par ce processus et seront réactivées. Parmi les biens à récupérer sur le territoire national, une source judiciaire cite des usines, des villas, des bateaux de plaisance, des appartements, des lots de terrains, des immeubles, des voitures, des bijoux et des avoirs bancaires. Ce fonds réunit les sommes récupérées à l'étranger, ainsi que le produit de la vente des biens saisis après décision judiciaire définitive. Ce compte sera également affecté au règlement des frais liés à l'exécution des procédures de confiscation, de récupération et de vente, ainsi qu'à l'apurement des dettes grevant les biens saisis. L'exécution des perquisitions, mises sous scellés et saisies ordonnées par la justice ont déjà concerné quinze personnalités ces trois dernières semaines. Selon le ministère de la Justice, la valeur des propriétés confisquées s'élève à 600 milliards de DA qui seront versés dans un fonds spécial créé en vertu de l'article 43 de la loi de finances complémentaire 2021. Le mon-

tant global, mis sous séquestre, s'élève à 52.723.779 807, 49 DA, dont 39.394.008.150,33 DA ayant fait l'objet de décisions de confiscation alors qu'en euro le montant global, mis sous séquestre, s'élève à 1.958.759.31 euros, dont 678.993.84 euros confisqués. En ce qui concerne le dollar américain, le montant mis sous séquestre s'élève à 213.536.809.15 millions de dollars, dont 198.472.171,49 millions ont fait l'objet d'une confiscation, ajoute le communiqué qui fait état d'autres saisies de moindre importance en d'autres monnaies. Les sommes représentent des liquidités et des avoirs en comptes bancaires. En ce qui concerne d'autres biens mobiliers, le communiqué évoque la mise sous séquestre de 4.766 véhicules, dont 4.689 confisqués, et 6 bateaux ayant tous fait l'objet de confiscation. S'agissant de l'immobilier, la même source mentionne 301 parcelles de terrain ordinaires et agricoles mises sous séquestre, dont 214 confisquées. Évoquant 119 résidences et 27 magasins sous séquestre, dont 87 résidences et 23 magasins confisqués, la même source fait état de 21 autres bâtisses saisies ou confisquées. S.F.

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### Début aujourd'hui des inscriptions universitaires 2024

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a finalisé les préparatifs organisationnels et techniques pour l'accueil et l'inscription des nouveaux bacheliers, a annoncé, dimanche dernier, sur les ondes de la Chaîne I, le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique chargé du numérique et de la statistique informative, Abdeldjebbar Daoudi. Selon ce dernier, les inscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers en Algérie débutent aujourd'hui et se poursuivront jusqu'au 27 juillet. Daoudi a précisé que les 115 établissements universitaires accueilleront cette année le plus grand nombre d'étudiants depuis l'indépendance, avec une augmentation de plus de 8,23% par rapport à l'année

dernière. Il a souligné que les inscriptions se feront exclusivement en ligne à toutes les étapes. Daoudi a révélé la mise en place d'un portail électronique comprenant trois plateformes pour accompagner les nouveaux bacheliers dans leur choix d'orientation : En prévision de la rentrée universitaire 2024-2025, Daoudi a annoncé l'introduction de nouvelles spécialités, dont la plus notable est la création de l'École nationale supérieure de cyber sécurité au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah, portant le nom du chahid Abdelhafid Ihaddaden (Abdelhafid Ihaddaden est le premier ingénieur atomicien algérien et le premier africain diplômé en énergie nucléaire). «Cette école est un projet phare et stratégique car elle concerne la garantie

de la souveraineté numérique du pays», a déclaré Daoudi. «Elle est placée sous la double tutelle des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Défense nationale, et nous nous attendons à ce qu'elle attire un grand nombre de bacheliers brillants de 2024». Parmi les autres nouveautés, Daoudi a cité l'introduction du «double diplôme». Avec un seul baccalauréat, les étudiants pourront désormais suivre des études dans deux spécialités différentes et obtenir, en trois ou cinq ans de formation, deux diplômes dans deux domaines distincts. «Dans le domaine des sciences médicales, et pour la première fois, les étudiants bénéficieront d'un double diplôme dans le cadre de cinq nouvelles offres de formation en sciences médi-

cales, y compris la formation de médecins spécialistes en intelligence artificielle, en traitement des mégadonnées et en bio-informatique», a ajouté Daoudi. Enfin, répondant à la dynamique économique du pays, Daoudi a fait état de l'introduction de nouvelles spécialités dans certaines villes, comme la spécialité génie textile à l'université de Relizane, qui est devenue un pôle de l'industrie textile en Algérie. Dans ce cadre, le conseiller du ministre a également annoncé l'introduction de cinq offres dans le cadre du réseau thématique dans le domaine des industries des technologies automobiles, en vue de la création d'une véritable base industrielle en adéquation avec la volonté politique claire de soutenir l'industrie automobile en Algérie.

EN RAISON DE SES POSITIONS EN FAVEUR DE LA CAUSE PALESTINIENNE

## Bella Hadid écartée d'une campagne publicitaire d'Adidas



Le mannequin américain d'origine palestinienne participait à une campagne publicitaire exhibant une paire de baskets (SL72) qui remonte à l'Olympiade de 1972, où il y a eu un attentat contre des athlètes israéliens faisant 11 morts. Bella Hadid, un mannequin de nationalité américaine et d'origine palestinienne, a vu sa collaboration terminée avec l'emblématique

confectionneur de baskets Adidas, suite à des critiques et des indignations israéliennes mettant en cause les déclarations et les positions de la star en faveur de Gaza et de la cause palestinienne. Ces critiques concernent particulièrement la participation de Bella Hadid à une campagne publicitaire exhibant une paire de sneakers (SL72), dont le concept et l'utilisation

remontent aux Jeux olympiques de Munich en 1972, une olympiade marquée par un attentat ciblant des athlètes israéliens, faisant 11 victimes. «Devinez qui est le visage de la campagne ? Bella Hadid, un mannequin d'origine palestinienne qui a l'habitude de propager l'antisémitisme et d'appeler à la violence contre les Israéliens et les Juifs», a réagi l'ambassade d'Israël à Berlin sur le réseau X suite au lancement de ladite campagne. D'autres réactions ont été également partagées sur les réseaux sociaux affirmant que Hadid, qui faisait la publicité des chaussures utilisées dans ces jeux, propagait l'antisémitisme et le fait d'être anti-israélien. Aussitôt écartée, Bella Hadid a eu droit à une large campagne de soutien de ses fans sur les réseaux sociaux.

CANICULE

## Le dôme de chaleur ne faiblit pas dans le Grand Sud

Dans le Grand Sud algérien, les températures avoisinent les 50° à l'ombre dans certains endroits. De lundi à mercredi, c'est le Dôme de

feu. Un bulletin a été émis à cet effet par l'Office national de la météorologie (ONM). Il s'agit des wilayas de Tindouf, Timimoun, Adrar et In

Salah. Par ailleurs, une chaleur accablante va affecter, jusqu'à demain mardi, les wilayas de Béchar, Béni Abbès, El Ménéa et Ouargla

ILS CREUSENT POUR CAPTER L'EAU

## Des habitants trouvent du gaz à Tiaret

Dans la commune de Mechraa Sfa, dans la wilaya de Tiaret, des citoyens ont fait une découverte étonnante. Poussés par la soif dans une région durement touchée par la sécheresse, ils ont entrepris le forage d'un puits artésien dans l'espoir de capter l'eau d'une nappe phréatique.

À la place, ils sont tombés sur du gaz naturel, le principal produit exporté par l'Algérie.

\*La découverte de ces citoyens a été immortalisée grâce à plusieurs vidéos qui ont fait le tour des réseaux sociaux. Dans l'une d'elle, on peut notamment voir les prospecteurs d'eau chaudière

reusement salués par un citoyen de la région. «C'est eux qui ont travaillé avec la sonde et ont découvert le gaz à Mechraa Sfa», lance joyeusement le citoyen qui se tenait au-dessus de l'installation qui visait à ramener de l'eau mais d'où émane désormais une puissante flamme.

FOOTBALL

## Belmadi a reçu une offre d'Algérie !

L'ancien sélectionneur des Fennecs, Djamel Belmadi, est au repos depuis sa séparation avec la Fédération algérienne de football (FAF), présidée par Walid Sadi. Bien qu'il ait été annoncé dans plusieurs sélections et clubs du Golfe et d'Europe, Belmadi reste silencieux depuis plusieurs mois sur son avenir. Aux dernières nouvelles, il n'est pas près de s'engager dans une nouvelle aventure. En effet, une source

fiable a révélé que Belmadi a récemment reçu une offre pour entraîner un club de la Ligue professionnelle 1 algérienne. Cependant, l'ex-coach des Verts a décliné cette proposition pour des raisons familiales, car il réside actuellement au Qatar, où vit sa famille. La source n'a pas divulgué l'identité du club qui a contacté Belmadi. Pour rappel, après l'élimination dès la phase de poules de la

Coupe d'Afrique de Nations 2023 en Côte d'Ivoire, sa deuxième élimination consécutive après celle au Cameroun, Belmadi a été poussé vers la sortie. Malgré un sacre légendaire en Égypte en 2019, l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille a enchaîné les échecs, sortant ainsi par la petite porte avec notamment une défaite historique contre la Mauritanie.



PRESSE ÉCRITE

## Bawabet El Djazaïr, nouvelle revue politique et économique mensuelle

Une nouvelle revue politique et économique mensuelle intitulée Bawabat Al Djazaïr (Portail de l'Algérie) vient d'enrichir le paysage médiatique algérien. Le numéro zéro de cette revue propose des analyses et des articles sur l'actualité nationale, régionale et internationale par des auteurs algériens et arabes, qui abordent la dynamique et les mutations économiques sans précédent que connaît le pays à tous les niveaux. La revue revient longuement sur la présence diplomatique notable de l'Algérie dans les fora internationaux



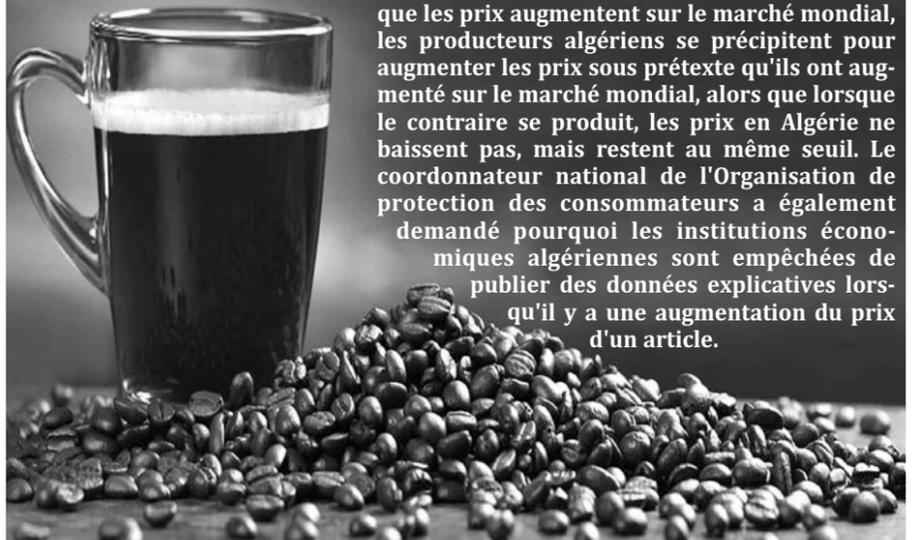
au cours des cinq dernières années et son attachement à ses principes et ses positions dans la bataille de polarisation en cours dans un monde en crise et une région en effervescence. Le numéro

zéro de cette nouvelle revue consacre aussi un article au rôle de l'Algérie en Afrique, intitulé «L'Agence algérienne de développement en Afrique : le soft power algérien».

CAFÉ

## Polémiques autour du plafonnement des prix

L'Organisation algérienne de protection des consommateurs a demandé que le café soit inclus parmi les 11 produits concernés par le plafonnement de marge bénéficiaire, après que ses prix aient connu une augmentation excessive. Le coordonnateur national de l'Organisation de protection des consommateurs, Fadi Tamim, a révélé que l'organisation avait sollicité, il y a un an, les services du ministère du Commerce d'inclure le café parmi les 11 articles concernés par le plafond de marge bénéficiaire. Tamim a expliqué que le ministère du Commerce, les services des douanes et le ministère des Finances disposent tous des factures d'achat, de la valeur de l'importation de ce produit et de la charge de sa torréfaction et de sa mise en conserve en Algérie. Cela facilite la détermination du coût d'une boîte de café, que ce soit 250 grammes ou 1 kilogramme, et limite ses marges bénéficiaires. Tamim s'interroge pourquoi chaque fois que les prix augmentent sur le marché mondial, les producteurs algériens se précipitent pour augmenter les prix sous prétexte qu'ils ont augmenté sur le marché mondial, alors que lorsque le contraire se produit, les prix en Algérie ne baissent pas, mais restent au même seuil. Le coordonnateur national de l'Organisation de protection des consommateurs a également demandé pourquoi les institutions économiques algériennes sont empêchées de publier des données explicatives lorsqu'il y a une augmentation du prix d'un article.



L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:  
**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION  
**HOCINE ADRYEN**

Gmail:  
[hocinedry112@gmail.com](mailto:hocinedry112@gmail.com)

[www.lexpressquotidien.dz/](http://www.lexpressquotidien.dz/)  
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
[Service-pub@lexpressquotidien.dz](mailto:Service-pub@lexpressquotidien.dz)

Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[Programmation.regie@anep.com.dz](mailto:Programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

FACE AUX VAGUES SUCCESSIVES DE CHALEUR

# Le Pr Akhamokh plaide pour un plan canicule

**Le professeur en infectiologie, Lyès Akhamokh, a lancé, hier, un appel pour établir un plan canicule» suite aux dernières vagues de chaleur qui sévissent dans le pays...**

«**P**armi dix villes les plus chaudes au monde, neuf sont algériennes», a-t-il fait savoir hier, sur les ondes de la Chaîne III. Dans l'immédiat, « ce bouleversement climatique génère, selon l'intervenant, la multiplication des vagues de chaleur et des périodes de canicule qui s'étendent dans le temps avec effet mortel sur les personnes vulnérables (les vieux, les enfants et les malades chroniques), comme en France où il y a eu 15.000 morts ces dernières années. On ne parle plus de changement climatique mais de bouleversement climatique», explique-t-il, soulignant qu'il ne s'agit plus seulement de vagues de chaleur mais aussi «du phénomène des inondations avec leurs graves répercussions sur le volet sanitaire». Faisant le lien entre le changement climatique et la phénologie, l'infectiologue Akhamokh dit craindre le changement de comportement du cycle vital des espèces végétales et animales avec augmentation du nombre d'émergence d'organismes nuisant qui sont des vecteurs de maladies transmissibles, comme le moustique tigre, originaire des forêts tro-



picales d'Asie du Sud-est, qui s'est bien installé sur le pourtour méditerranéen dont les côtes algériennes et s'y est graduellement adapté. Étant actuellement présent dans 100 pays sur les cinq continents, le moustique tigre est, rappelle le professeur, « un insecte nocif vecteur des maladies mortelles telles que la Dengue, Zika et la fièvre jaune. Son variant, le Culex, s'est même adapté dans des pays froids comme le Liechtenstein et l'Islande où 31 cas ont été détectés chez des autochtones en 2023. «Nous avons enregistré des cas en Algérie», poursuit-il, au même titre que l'anophèle qui est le vecteur du paludisme qui menace aussi des pays comme la Turquie, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et même le Kenya qui

est un pays à 2000 mètres d'altitude.

## Mieux vaut prévenir que guérir

Pour le Pr Akhamokh, la prévention est de rigueur. «Les bulletins météo spéciaux (BMS) sont à suivre impérativement avec plus d'attention afin d'établir des plans canicule en Algérie», alerte-t-il, avisant que «les vagues de migration subsaharienne ne sont pas occasionnées par insécurité ou des crises politiques. Au-delà de la migration due à des phénomènes politique et sécuritaire, il y a la migration climatique due à la sécheresse, la raréfaction de l'eau potable, la sécurité alimentaire. Des phénomènes naturels étroitement liés au climat», souligne l'expert, ajoutant qu'il y a aussi ce qu'on

appelle «les réfugiés climatiques». L'OMS, note-t-il, compte plus de 500 millions de réfugiés climatiques à travers le monde. Et l'Algérie qui est un pays d'accueil subit ce phénomène avec ses graves répercussions comme la réémergence du Paludisme, éradiqué en Algérie, qui revient au galop, avec ces flux migratoires», déplore l'orateur. Et de suggérer «la nécessité de multiplier les campagnes de vaccination».

Il y a un réel risque sur l'Algérie, avertit Akhamokh, appelant à installer urgemment une observation continue et actionner un strict suivi entomologique pour receler l'émergence des maladies qui s'installent suite à la migration des insectes vecteurs qui se propagent via des vagues de migrants fuyant l'inconfort au Sahel et chercher le confort en Algérie. «Il faut multiplier les cellules de crise et travailler en continu au niveau des wilayas», suggère l'invité de la rédaction, pour faire face au péril migratoire que subit l'Algérie. Au cours des dernières années, l'Algérie a subi des pertes humaines, économiques et écologiques considérables dues aux incendies de forêt. En 2021, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a enregistré 103 décès dans plusieurs wilayas, ainsi que des pertes économiques évaluées à 15,65 milliards de DA, incluant des dommages aux ressources agricoles, à la faune, aux habitations, et la destruction de

100.000 hectares de forêt répartis sur 1631 foyers d'incendie dans 16 wilayas. Ces événements ont poussé le gouvernement à annoncer un plan visant à augmenter la couverture forestière à 4,7 millions d'hectares d'ici 2035 et à restaurer les écosystèmes endommagés. En 2022, malgré la mise en œuvre de plans d'urgence, y compris la location d'avions spécialisés dans la lutte contre les incendies et l'intensification des campagnes de sensibilisation, l'Algérie a enregistré 47 décès et des pertes économiques de 1,5 milliard de dinars, avec 28.000 hectares de forêt brûlés dans 1604 foyers d'incendie. L'année dernière, sous l'effet d'une forte pression atmosphérique, notamment avec ce qu'on appelle la dôme de chaleur extrême, les incendies ont détruit plus de 41.000 hectares de forêt jusqu'au 31 octobre 2023, affectant 37 wilayas, dont plus de 24.000 hectares ont été ravagés en juillet seulement, principalement dans les wilayas de Boumerdès, Tizi Ouzou, Bejaïa et Skikda. Au cours des dix dernières années, selon les données officielles présentées lors de la convention internationale sur l'environnement à Stockholm l'année dernière, l'Algérie a perdu plus de 30 % de sa couverture végétale, soit entre 30.000 et 40.000 hectares, en raison des incendies ainsi que d'autres facteurs associés à la désertification.

ENTMV

## Le navire Moby Dada reprend du service

Le navire Moby Dada a repris du service suite à la levée des réserves émises, a annoncé hier, un communiqué de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV). «L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs informe son aimable clientèle que le navire Moby Dada est à nouveau opérationnel suite à la levée des réserves émises par les instances légalement habilitées», lit-on dans le communiqué. Par conséquent, le

programme des traversées a été modifié comme suit :

**-Alicante-Alger, le 22 juillet à 18h00 au lieu du 19 juillet 2024**

**-Alger-Alicante, le 23 juillet à 19h00 au lieu du 20 juillet 2024**

**-Alicante-Oran, le 23 juillet à 19h00 au lieu du 21 juillet 2024**

**-Oran-Alicante, le 24 juillet à 19h00 au lieu du 22 juillet 2024**

**-Alicante-Oran, le 24 juillet à 19h00 au**

lieu du 23 juillet 2024

**-Oran-Alicante, le 25 juillet à 15h00 au lieu du 24 juillet 2024**

**-Alicante-Alger, le 25 juillet à 19h00 au lieu du 24 juillet 2024**

**-Alicante-Oran, le 26 juillet à 11h00 au lieu du 25 juillet 2024», précise le communiqué.**

Par ailleurs, la compagnie maritime nationale adresse ses excuses à ses passagers impactés par ces nouvelles modifications.

Depuis le début de la saison estivale, Algérie Ferries ne cesse de modifier son programme de voyages. Après l'immobilisation du bateau Tassili II, en réparation dans un chantier naval en Grèce, le Moby Dada a fait face à de nombreuses pannes. Lors de cette période où les membres de la diaspora pensent à prendre leurs vacances en Algérie, auprès de leurs familles, ces derniers ont été contraints de subir des reports et des annulations de leurs voyages.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Lancement de l'élaboration de la stratégie nationale

La ministre de l'Environnement, Fazia Dahleb, a annoncé, hier, le lancement effectif de l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, qui vise à mettre en œuvre les engagements pris par l'Algérie dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat (COP21).

L'annonce a été faite lors de la cérémonie de signature de la nouvelle stratégie climat de Sonatrach, en présence du ministre de l'Énergie et des Mines Mohamed Arkab, et des PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Mourad Beldjehem. A cette occasion, Dahleb a rappelé que le gouvernement avait examiné cette stratégie lors d'une réunion présidée par le Premier ministre,

Nadir Larbaoui, en mars dernier, lors de laquelle avait été présentée la feuille de route relative à sa mise en œuvre.

La ministre a indiqué, à ce propos, que le Premier ministre l'avait alors chargée d'élaborer cette stratégie en concertation avec tous les secteurs dans un souci de cohérence et d'efficaci-

té. Concernant la coopération avec le secteur de l'énergie dans le domaine de l'environnement, Dahleb a évoqué l'importante contribution de ce secteur à la réalisation du premier inventaire national des émissions de gaz à effet de serre pour la période 1990-2020 et du premier rapport biennal actualisé (BUR1).

Dans le cadre de cette coopération, un premier modèle de système de mesure, de reporting et de vérification (MRV) pour le secteur de l'énergie a également été développé et testé au niveau de deux sites relevant de Sonatrach pour surveiller de manière « transparente » les émissions de gaz à effet de serre sur une

période de 15 mois, a-t-elle fait savoir.

Sur la base de cette expérience, un projet pilote de mesure sera lancé au niveau de Sonelgaz afin d'améliorer les outils de mesure liés à la production, au transport et à la distribution de l'électricité et du gaz naturel, a ajouté la ministre.

EN RÉPONSE À LA DEMANDE DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE

## Ouverture d'un nouveau consulat à San Francisco

Un décret sur l'ouverture d'un nouveau consulat général à San Francisco aux États-Unis a été publié en réponse à la demande de la communauté algérienne dispersée sur la côte ouest du pays.

Selon l'article 2 du décret présidentiel numéro 228-24, le consulat général de ce centre couvre les États suivants : Alaska, Arizona, Californie, Colorado, Dakota du Nord et du Sud, Hawaï, Idaho, Kansas, Mon-

tana, Nebraska, Nevada, Nouveau-Mexique, Oklahoma, Oregon, Texas, Utah, Washington et Wyoming.

La circonscription du consulat général de New York qui couvrait une grande partie du territoire américain a, en revanche, été réduite par un décret publié dans le même numéro, et inclut désormais les états de : Alabama, Arkansas, Connecticut, Floride, Géorgie, Illinois, Indiana, Iowa, Kentucky,

Louisiane, Maine, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Mississippi, Missouri, New Hampshire, New Jersey, New York, Ohio, Pennsylvanie, Rhode Island, Tennessee, Vermont et Wisconsin. L'ambassade d'Algérie à Washington DC offre des services consulaires dans une zone restreinte comprenant Washington DC, la Caroline du Nord, le Maryland, le sud du Delaware, la Virginie occidentale.

MOHAMED ARKAB, MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

# «Renforcer la résilience de notre secteur énergétique»

**Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohammed Arkab, a affirmé, hier, que la nouvelle stratégie climatique de Sonatrach permettra de relever ses engagements pour lutter contre le changement climatique, en adéquation avec les engagements internationaux de l'Algérie...**



Une stratégie qui «donnera également plus de clarté aux différentes actions que l'entreprise a menées depuis des années dans ce domaine» dit-il. Arkab a indiqué que le monde d'aujourd'hui est «caractérisé par une complexité et une interdépendance croissantes. Les

crises successives ont eu un impact durable sur nos économies et nos écosystèmes». Dans ce registre, le ministre affirmé que «nous assistons aujourd'hui à des transformations radicales, rapides et volatiles qui façonnent

des économies plus dynamiques, innovantes et créatives». Arkab a tenu à préciser que «notre pays ne peut rester en marge de cette dynamique mondiale, il est donc essentiel de faire face à ces défis». Dans ce cadre, Arkab a

relevé la nécessité de «renforcer la résilience de notre secteur énergétique et de trouver des moyens plus durables pour le développer». Enchaînant sur le thème, le ministre précise que l'Algérie a «développé une stratégie et une vision visant à préserver ses capacités et engagements à long terme, avec une transition en cours». Pour le ministre, les risques associés au changement climatique d'aujourd'hui «présentent des défis importants qui façonnent l'avenir de l'industrie énergétique mondiale. L'Algérie s'est fortement engagée à renforcer sa position de fournisseur fiable d'énergie sur la scène internationale. Le gaz naturel demeure une énergie essentielle pour la transformation énergétique mondiale en tant qu'élément clé de cette stratégie». a-t-il fait savoir. Par

ailleurs, Arkab a indiqué que l'Algérie «est également riche en ressources solaires et s'engage pleinement dans le développement des énergies renouvelables afin d'atteindre une part significative de la production nationale d'électricité». Rappelant les initiatives pour atteindre 15 GW d'énergie renouvelable d'ici 2035, le ministre ajouta que ces quantités «permettront au pays d'allier production d'énergie traditionnelle et développement des énergies renouvelables», mais aussi de «s'attaquer aux défis environnementaux tout en assurant sa sécurité énergétique à long terme». Cette démarche «ambitieuse et responsable contribue à faire de l'Algérie un pôle actif et engagé dans le processus de transformation énergétique de la région».

R.E.

9<sup>e</sup> FORUM DE L'ÉNERGIE DES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

## Participation du cluster industriel électrique d'Algérie

Le cluster industriel électrique d'Algérie (CIEL) participera au 9<sup>e</sup> Forum de l'Autorité de régulation de l'énergie territoriale de l'Afrique de l'Ouest (ARREC), qui se tiendra à Accra (capitale du Ghana), du 24 au 25 juillet, a-t-on appris du PDG du cluster, Bachir Djilani Kobibi. Dans une déclaration à l'APS, Kobibi a souligné que la participation à ce Forum, consacré cette fois au thème de «la sécurité du commerce de l'électricité dans la région de l'Afrique de l'Ouest : l'interaction entre les politiques nationales et les règles du marché libre», permettra de faire connaître les énormes capacités de l'Algérie dans le domaine des industries électriques et l'examen des opportunités de coopération prometteuses dans les domaines des équipements, des technologies et des études liées à l'énergie électrique, notamment l'installation, la gestion, la distribution, la maintenance, les études et la sécurisation des installations. Ce Forum vise à renforcer les rôles de différents acteurs dans le domaine du mar-

ché énergétique, notamment les responsables de gouvernement, les opérateurs économiques et les différentes instances du groupe économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et développer le cadre juridique du marché de l'électricité, afin de réaliser l'équilibre entre la sécurité de l'alimentation en énergie électrique et les règles de la libre concurrence au sein du marché territorial, a-t-il dit. Selon Kobibi, les organisateurs œuvrent à «encourager la coopération entre les pays du groupe et son environnement, en adaptant les politiques et les réglementations liées à ce domaine énergétique, d'autant que le Forum sera précédé d'une réunion des comités consultatifs des opérateurs et des organismes de régulation membres de l'Autorité régionale de régulation de l'énergie de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO/ECWAS). Cette manifestation économique est considérée comme importante pour le Cluster industriel électrique de l'Algérie, en raison des discussions sur les méca-

nismes visant à encourager les investissements dans le domaine des infrastructures transfrontalières d'énergie électrique, les mécanismes de sécurisation du financement, la levée des obstacles et le respect des accords liés au marché de l'énergie territorial», a ajouté le même responsable. Selon la même source, ce groupe compte bénéficier de l'expérience algérienne dans le domaine de la production électrique et de ses équipements et adhérer à cet organisme régional spécialisé dans l'énergie, étant donné qu'il est considéré comme un pionnier continental en termes de moyens et d'expertise. Pour rappel, le cluster industriel électrique de l'Algérie a conclu, récemment, deux conventions, la première avec l'Autorité régionale de régulation de l'énergie de l'Afrique de l'Ouest et la seconde avec une association professionnelle du Bénin, et ce dans le but de renforcer la coopération et de resserrer les liens économiques et commerciaux dans le domaine de l'énergie électrique.

LIGNE FERROVIAIRE OUEST BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

## Le projet avance à un rythme accéléré

Le DG de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANES-RIF), Azzedine Fridi, a confirmé que les travaux du projet de ligne ferroviaire ouest, reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet, avancent à un rythme accéléré et être livré dans les délais impartis. Ce responsable a expliqué dans une déclaration à la télévision algérienne que cet important projet stratégique contribuera au développement de l'économie nationale, affirmant : «Nous sommes déterminés à réaliser le projet dans les délais impartis, et tout le monde est mobilisé pour relever ce défi malgré les fortes pressions des températures qui dépassent le seuil des 50 degrés». Il a ajouté que ce projet vise à transporter 50 millions de tonnes de pétrole brut de Gara Djebilet vers Bechar et d'autres régions pour le raffiner et en extraire d'autres matériaux, qui seront transportés vers le nord du pays pour être ensuite dirigés vers l'exportation, indiquant dans le communiqué. C'est dans ce même contexte que cette ligne brise l'isolement des zones qu'elle traverse notamment Tindouf, Béchar et Beni Abbes. Dans le même contexte, le directeur général a souligné que le projet crée des emplois pour les habitants traversés par la ligne, puisque 5.000 emplois directs et indirects sont actuellement occupés, expliquant que la ligne ferroviaire, qui s'étend sur une distance de 950 km, a été lancée à toutes ses étapes.

Il convient de noter que la mine de Gara Djebilet est considérée comme l'une des plus grandes mines de minerai de fer au monde et qu'elle générera des revenus pour le trésor public dépassant les 3 milliards de dollars.

BANQUE NATIONALE DE L'HABITAT

## Les modalités de financement des programmes publics de logement fixées

Les modalités de mise à disposition de la Banque nationale de l'habitat (BNH) du financement relatif aux programmes de logements publics locatifs (LPL), des voiries et réseaux divers (VRD) et des aides de l'Etat pour l'accès aux logements, ainsi que les modalités de sa rémunération, ont été fixées par un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel n°47. Il s'agit de l'arrêté interministériel signé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et le ministre des Finances, le 3 juin dernier. Selon ce nouveau texte, les crédits budgétaires notifiés par le ministère des Finances sont mis à la disposition de BNH par le

ministère de l'Habitat sur la base d'opérations inscrites au titre d'un exercice budgétaire, matérialisées par des «décisions d'inscription» identifiant le maître d'ouvrage délégué désigné et des données du projet, dans le cadre des programmes LPL et de VRD primaires et secondaires.

«Ces opérations font l'objet de conventions de financement entre la BNH et les maîtres d'ouvrages délégués désignés pour leur prise en charge», ajoute la même source. La rémunération de la BNH, en contrepartie de la gestion financière des programmes LPL et des VRD primaires et secondaires, est fixée à 1 % du montant des

paiements opérés qu'elle facture trimestriellement au ministère de l'Habitat. S'agissant des programmes d'aide pour l'accès au logement au titre des dépenses de transfert, les crédits budgétaires notifiés par le ministère des Finances sont mis à la disposition de la BNH par le ministère de l'Habitat sur la base de la répartition physique et financière du montant retenu par nature d'aides.

Le transfert des crédits à la BNH s'effectue en quatre tranches de 25 % chacune, après accord des services du ministère des Finances sur un rapport justifiant l'état d'exécution de la dotation des crédits allouée de chaque trimestre. La rémunération due

au titre de la gestion financière des aides destinées aux programmes de logements, est fixée à 1 % appliqué sur les décaissements opérés, que la BNH facture trimestriellement au ministère de l'Habitat. La BNH est rémunérée sur facture de chaque prestation fournie, après «service fait» visé par les services du ministère de l'Habitat. Ainsi, les dispositions de l'arrêté interministériel du 14 janvier 2016 définissant les modalités de mise à disposition de la Caisse nationale du logement (CNL) du financement relatif aux programmes de logements publics et des voiries et réseaux divers primaires et secondaires, sont abrogées.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA DE TISSEMSILT  
L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales  
N° 05 /2024

La Direction de l'Environnement de la Wilaya de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de :

REALISATION D'UN STATION DE COMPOSTAGE AU NIVEAU DE CENTRE D'ENFOUSSEMENT DE TISSEMSILT

Les entreprises intéressées par le présent Avis d'Appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'environnement / sise :  
Rue 01 Novembre, Route d'Alger Wilaya de Tissemsilt,

1- Conditions de participation

- Qualification de l'entreprise catégorie trois(03) ou plus Batiment activité principale ou secondaire ,ayant des références professionnelles des projets de batiment catégorie-b-
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuelle moyennes pour les trois dernières années, supérieur ou égal à vingt millions dinars algérien(20.000.000,00) justifier par un (c20) délivrée par les services des impôts..

2- Le dossier de candidature comprendra :

- Déclaration de candidature daté, cacheté et signé.
- Déclaration de probité daté, cacheté et signé.
- Copie du registre de commerce électronique.
- Copie du statut de l'entreprise (pour l'entreprise morale)
- Attestation de dépôt des comtes sociaux pour les sociétés délivré par le CNRC en cours de validité (dument légalisée)
- Copie numéro d'identification fiscal NIF
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle de l'entreprise, activité principale ou secondaire en bâtiment, catégorie quatre (03) et plus, en cours de validité.
- Copie des bilans fiscaux des trois dernières années
- Copie de l'extrait rôle apuré
- Le casier judiciaire du responsable ou gérant de l'entreprise signataire de moins de moins de trois mois en cours de validité à la date de l'ouverture des plis
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH, en cours de validité.
- Listes moyens humains nécessaire à mobiliser pour le projet justifié par des déclarations annuel (DAS) des salariés au niveau de la CNAS, ainsi l'attestation d'affiliation valide à la date de l'ouverture des plis, copies des diplomes)
- Listes des moyens matériels mis en ouvre pour la réalisation du projet appuyé par des pièces justificatives (carte grise et police d'assurance en cours de validité pour matéleiel roulant (camion et engin) ainsi que les factures d'achats des machines de soudures
- Copies des références et attestations de bonne exécution réalisés par l'entreprise pour des projets similaires (attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage obligatoires).

3- L'offre technique comprendra :

- Déclaration à souscrire daté, cacheté et signé.
- Le présent cahier des charges daté, cacheté et signé
- Planning des travaux détaillé.

4- L'offre Financière comprendra :

- Lettre de soumission daté, cacheté et signé.
- Le bordereau des prix unitaires daté, cacheté et signé.
- Le devis quantitatif et estimatif des travaux daté, cacheté et signé.

Les offres accompagnées de pièces réglementaires en cours de validité doivent être déposées sous double enveloppe cachetée à l'adresse suivante :

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT

Rue 01 Novembre, Route d'Alger Wilaya de Tissemsilt,

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comporte la mention suivante

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 05/2024

REALISATION D'UN STATION DE COMPOSTAGE AU NIVEAU DE CENTRE D'ENFOUSSEMENT DE TISSEMSILT  
A NE PAS OUVRIR

La date limite de dépôt des offres est fixée au 15ème jour de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres à 12 H 00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant QUATRE VINGTS DIX (90) jours à compter de la date de dépôt des offres. Les Soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de la date limite de dépôt des offres au siège de la Directions de l'Environnement à 13h00mn.

L'EXPRESS DU 23/07/2024

ANEP : N° 2416023804

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°:54/2024

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE LAGHOUAT

CITE SASSI BOULAFAA

NIF: 001303019002462

Intitulé de l'opération: étude, suivi, réalisation d'une demi pension 200 ration au CEM BRADIDI MOHAMED à BRIDA.

N° d'opération : N.1.011.044.02.4003.000.003.23.007

La Direction Des Equipements Publics Wilaya De Laghouat lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale portant la réalisation d'une demi pension 200 ration au CEM BRADIDI MOHAMED à BRIDA comme suit :

Designation des lot	Qualification demandée cas de soumission seul
réalisation d'une demi pension 200 ration au CEM BRADIDI MOHAMED à BRIDA	La catégorie 03 lois (III) ou plus en bâtiment comme activité principale. Ayant une attestation de bonne exécution ou exécution en (équipement public ou logements ) ou la somme de deux attestation ou plus supérieur ou égale à 12.000.000,00 DA .

Les entreprises qualifiée et intéressée par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT ( cité Sasi Boulafaa-Laghouat).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature. L'offre technique et L'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre «réalisation d'une demi pension 200 ration au CEM BRADIDI MOHAMED à BRIDA» ainsi que la mention «dossier de candidature », «L'offre technique» ou «L'offre financière » selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autres enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» appel d'offres No: 54/2024 et l'adresse du maitre d'ouvrage

L'offre de candidature: il doit comporter les pièces suivantes :

Une déclaration de candidature. Une déclaration de probité. Les statuts pour les sociétés. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats. capacité professionnelles : qualification, capacité financières : les bilans financières et référence bancaire, capacités techniques: moyens humains et moyens matérielles + références professionnelles..... voir article 08 du cahier des charges (instructions aux soumissionnaires).

L'offre technique: il doit comporter les pièces suivantes :

Une déclaration à souscrire. Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ». Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel

L'offre financière: il doit comporter les pièces suivantes :

(Lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, analyse de prix forfait et global). Les offres doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT ( cité sasi Boulafaa-Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP du (08 H:00) à (11:00). L'ouverture, en séance publique des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière intervient pendant la même séance s'effectuera au siège du maitre de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 11 h, ci se jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 10 jours + 90 jours à compter de la date limite de dépôts des offres.

L'EXPRESS DU 23/07/2024

ANEP : N° 2416023784

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA  
DAIRA D'AHMER EL AIN  
COMMUNE D'AHMER EL AIN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article n° 65 alinéa 2 et en application du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et suite à l'avis d'appel d'offres ouvert N° 06/2024 en date du 22 Avril 2024 paru dans le journal l'express en français et dans le journal ASWAT en arabe concernant l'opérations suivante :

Réalisation ,extension, renouvellement et Déviation réseau d'assainissement des :

- Lot (01) Renouvellement du réseau d'assainissement Cité Lahouel Ben Aicha (1er Tranche)

Suite au PV de la commission communale d'évaluation, pour réévaluation du Projet susmentionné, le marché est attribué provisoirement à :

Projet	Entreprise	La note technique	Montant	Délais	Matricule fiscale
- Lot (01) Renouvellement du réseau d'assainissement Cité Lahouel Ben Aicha (1er Tranche)	E.T.P.H Mohammedi Ali -Ain Torki Ain Defla	83	16.310.018.80 DA	150 Jours	177440200646137

Et conformément à l'article 82 du décret présidentiel suscit. Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis dans les journaux National.

L'EXPRESS DU 23/07/2024

ANEP : N° 2416023874

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la recherche Scientifique

Université de Laghouat

Université de Laghouat – RN°01 – BP 37 G M'kam Laghouat.

N.I.F :41502000020030

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE  
CAPACITES MINIMALES N°04/BE/2024

Conformément à l'article N° 44 du décret présidentiel N° 15- 247 du 16/ 09/ 2015portant réglementation des marchés publics, et l'article N°39 du loi fixant les règles relatives aux marchés publique N° 23-12 du 05 / 08 / 2023 ; L'université de Laghouat lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'acquisition des équipements à

Renforcement d'équipement du réseau d'internet ( lot unique ) à l'université de Laghouat

l'université de Laghouat selon l'opération suivante :

- Les soumissionnaires spécialisés dans le domaine concerné et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de (3.000,00 DA), non remboursables, payables par virement au compte CCP de l'établissement ; N° : 321991 Clé 53. Université Amar Telidji Laghouat, 03000 Laghouat , auprès du Vice rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'université de Laghouat à l'adresse suivante : Université de Laghouat – RN°01 – Laghouat

Les offres sont à présenter sous une enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que : « A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES –soumission N° 04/BE/2024. Projet de : (intitulé de projet) à l'adresse du maître de l'ouvrage : - Monsieur le Recteur de l'université de Laghouat - Université de Laghouat – RN°01 – BP 37 G M'kam Laghouat.

Cette enveloppe extérieure comportera trois autres enveloppes scellées, l'une contenant le dossier de candidature l'autre contenant l'ensemble des pièces écrites du dossier exigé dans le cahier des charges, la dernière contenant les pièces relatives à l'offre financière. Chacune de ces enveloppes scellées devra être intitulée comme suit :

a) DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature ;
- Déclaration de probité ;
- Une copie certifiée conforme du statut de l'entreprise ;
- Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter le marché, au nom de l'entreprise ou de la société ;
- registre de commerce électronique ;
- Capacités financières : les bilans financiers visés par les services des impôts ou les déclarations d'impôts (G12) des (03) trois dernière année soit (2021-2022-2023) et une attestation de solvabilité délivrée par une banque de droit algérien établie après la publication de l'avis de l'appel d'offres
- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- les attestations de mise à jour de (CNAS et CASNOS),
- Une copie certifiée conforme de l'extrait de rôle apuré ou échéancier de paiement joint,
- Une copie NIS
- Une copie NIF

b) L'OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à souscrire;
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N° 15-247 ;
- Le présent cahier des charges signé avec la mention « Lu et accepté » ;

c) L'OFFRE FINANCIERE

- La lettre de soumission, Le bordereau des prix unitaires (BPU) daté et signé.
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, daté et signé,

Remarque :

La date du dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution de l'avis dans le BOMOP ou les journaux de 14h 00m.

Les offres doivent être déposées auprès du Vice rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation

(bloc rectorat 1<sup>er</sup> étage) de l'université de Laghouat.

La séance d'ouverture des plis s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le même jour de dépôt à 14h 30m.

Cet avis est considéré comme invitation aux soumissionnaires pour participer à l'ouverture des plis

\*Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 23/07/2024

ANEP : N° 2416023840

## BÉJAÏA

## Visite d'une délégation du CNDH

Une délégation du CNDH, conduite par son président, Abdelmadjid Zaalani, a effectué, la semaine dernière, une visite à la wilaya de Bejaïa, où elle a eu des rencontres avec les représentants de la société civile. La délégation du CNDH a tenu une rencontre interactive avec les représentants des organisations de la société civile locale, activant dans les différents domaines des droits de l'homme, lors de laquelle plusieurs préoccupations ont été soulevées, à l'instar du droit à l'emploi et de l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques et

des autistes pour faciliter leur scolarisation, a indiqué un communiqué du Conseil national des droits de l'Homme.

Le débat s'est élargi ensuite aux préoccupations liées à l'urbanisme, à l'habitat et au manque de locaux destinés aux associations de la société civile, poursuit la même source.

La délégation du CNDH s'est rendue, par ailleurs au service des urgences du CHU de Bejaïa pour «s'enquérir du respect du droit à la santé dans son volet relatif aux droits de l'Homme», a fait savoir le communiqué, soulignant que la même délégation a assisté à une

cérémonie de distinction de l'élève lauréat aux examens de fin de cycle primaire, au foyer lhaddaden pour enfants assistés, où elle «s'est enquis, aussi, des conditions d'accueil des enfants privés de famille, et des moyens mis à disposition par l'Etat en vue d'une prise en charge optimale». Le président du CNDH et la délégation l'accompagnant se sont ensuite rendus à l'Établissement de rééducation et d'insertion de Oued Ghir, où ils «ont pris connaissance des conditions de vie des détenus et du niveau de services qui leur sont fournis», avant de visiter le camp d'été



Aokas accueillant les enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger et un autre camp de vacances destiné aux enfants du Sahara occidental. Au terme de sa visite dans la wilaya de

Béjaïa, la délégation a rendu visite à un foyer pour personnes âgées pour s'enquérir des conditions d'accueil de cette catégorie, et distinguer, par la suite, certains de ses résidents.

## BLIDA

## Plus de 8 300 emplois créés durant le premier semestre 2024

Au total, 8.311 postes d'emploi ont été créés à Blida durant le premier semestre de l'année 2024, a-t-on appris, dimanche dernier, auprès de la Direction locale de l'emploi. Le nombre des nouveaux postes d'emplois depuis janvier 2024 est en hausse comparativement à ceux créés durant la même période de l'année dernière ayant vu la création de 6.352 emplois, soit une différence de 1959 postes d'emplois, a indiqué le directeur de l'emploi, Salah Sakri. Selon lui, cette augmentation, ayant contribué à la réduction du taux de chômage à Blida,

s'explique par l'entrée en activité d'un nombre considérable d'entreprises économiques bénéficiaires d'autorisations d'exploitation exceptionnelles. Il a, à ce titre, fait cas de l'octroi de plus de 160 autorisations d'exploitation par la commission de wilaya en charge de la levée des obstacles sur les projets d'investissement en suspens ou achevés, soulignant la poursuite de cette opération jusqu'à la régularisation de la situation de la totalité des investissements concernés. Le directeur de l'emploi de Blida a, également, fait part de l'intégration profes-

sionnelle de 2.438 jeunes (des deux sexes) parmi les bénéficiaires de l'allocation chômage dans des postes perma-

nents, entre mars 2022 et juin 2024, dont 950 intégrés durant le premier semestre 2024.

## MASCARA

## 116 000 quintaux de céréales attendus

Une production de 116.000 quintaux de différentes variétés de céréales est attendue dans la wilaya de Mascara, selon le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed Amine Djebiri. La production des céréales connaîtra une légère hausse par rapport à la saison écoulée, durant laquelle la wilaya de Mascara avait produit plus de 100.000 quintaux, et ce en raison de l'augmentation des superficies irriguées réservées à la céréaliculture, qui approche les 12.880 hectares, a affirmé le DSA à l'APS. Mohamed Amine Djebiri a précisé que la superficie des céréales au cours de la campagne de moisson-battage de la campagne agricole en cours est la même que la superficie irriguée estimée à 12.879 hectares, et ce sur 76.625 ha de la superficie totale cultivée, au cours de cette saison, en raison du manque de précipitations, en particulier pendant la période

s'étendant d'octobre de l'année dernière au mois de mars dernier. La quantité attendue, lors de cette campagne de moisson-battage, est estimée à plus de 64.000 quintaux de blé dur, environ 8.300 quintaux de blé tendre, plus de 35.500 quintaux d'orge et plus de 6.700 quintaux d'avoine. Les prévisions des cadres des subdivisions territoriales, relevant de la direction des services agricoles, font état d'un rendement attendu de 9 quintaux à l'hectare lors de la campagne en cours. La DSA et la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya ont pris les dispositions nécessaires pour la réussite de la campagne actuelle de moisson-battage, en mobilisant 16 points de stockage de céréales, 231 moissonneuses-batteuses, 4.462 tracteurs, 3.122 camions pour le transport du produit récolté et autres matériels.

## AIN DEFLA

## Un programme de plus de 5 400 logements en cours de réalisation

Un programme de plus de 5.400 logements toutes formules confondues est en cours de réalisation à travers plusieurs communes de la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris dimanche dernier, auprès de la

direction locale du logement. Le chef de service du logement public locatif à la direction du logement, Ahmed Yamani a indiqué à l'APS, que le programme de l'habitat qui est en cours de réalisation au niveau de la wilaya est estimé à 5.425 logements de différentes formules, ajoutant que le taux d'avancement des travaux est appréciable pour la majorité des projets. Pas moins de 1.680 unités de logements public locatif (LPL), 1.970 logements promotionnels aidés (LPA) et 775 logements de l'Agence de développement et de l'amélioration du logement (AADL), sont en cours de concrétisation, a-t-il précisé. A cela s'ajoute le programme de 1.000 aides à l'habitat rural qui a été lancé à travers la wilaya, a fait savoir Yamani, soulignant aussi qu'un quota de 730 logements promotionnels aidés (LPA) est en cours de lancement. Les autorités de wilaya ont réussi le pari de lancer durant l'année 2023 l'ensemble du programme de 1.500 logements publics locatifs, lequel a été inscrit dans la même année, a-t-il souligné. Notons que près de 3.000 logements, toutes formules confondues, ont été attribués à Ain Defla à l'occasion de la célébration du 62e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

## BÉNI-ABBÈS

## Projets d'aménagement urbain pour l'amélioration du cadre de vie de la population

Des projets d'aménagement urbain ont été lancés au chef-lieu de la wilaya de Béni-Abbès, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie de la population locale, à des services de la wilaya.

Inscrits au titre du programme de développement communal (PCD), ces projets concernent entre autres la réalisation d'une place publique de détente au niveau du groupement urbain Hamal Abderrahmane, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 95 %, en plus de la réalisation de nouveaux réseaux d'assainissement à travers les cités El Qods et 1.262 logements, a-t-on expliqué. Il s'agit aussi de l'aménagement de deux (2) cours de récréation au niveau de deux écoles primaires Touhami Tayeb et Mejrour Ali en les dotant

d'espaces de repos et de jeux pour les élèves dans la perspective de l'amélioration des conditions pédagogiques des écoliers dès la prochaine rentrée scolaire 2024/2025. Dans le secteur de la jeunes et des sports, il a été procédé à l'ouverture aux profits des jeunes et enfants de la wilaya de deux piscines dont une semi-olympique au chef-lieu de la wilaya dans le cadre d'un programme sectoriel de dotation des onze (11) collectivités de la wilaya d'une piscine de natation au profit des jeunes et enfants. Il est prévu la réception dans ce secteur d'un stade doté de gazon artificiel au groupement urbain de Aïssat Idir et ce dans le but du renforcement de la pratique sportive de proximité dans la région, a-t-on fait savoir.

## MÉDÉA

## Rythme appréciable des travaux de dédoublement du tronçon de la RN-127

Les travaux de dédoublement d'un tronçon de la route nationale (RN) 127 qui fait la jonction entre la wilaya de Tissemsilt et les localités du sud de Médéa connaissent un rythme d'exécution appréciable, a-t-on appris, dimanche dernier, auprès du directeur des travaux publics. Entamés en janvier de l'année en cours, les travaux en question affichent un taux d'avancement estimé à 15 %, a indiqué le DTP de Médéa, Mohamed Hellal, précisant que le projet consiste en la modernisation d'un tronçon de 73 km assurant un accès rapide entre la RN14 traversant la commune frontalière de Laayoune, dans la wilaya de Tissemsilt, à l'autoroute nord-sud, via les localités d'Azziz-

Oum-Djellil et Ksar-El-Boukhari relevant de la wilaya de Médéa. «Le projet revêt une grande importance pour l'essor socio-économique des localités desservies et vise également à renforcer le réseau routier national et de garantir un maillage total entre les différentes régions du pays contribuant, ainsi, au développement des échanges commerciaux», a-t-il dit. La modernisation de ce tronçon routier permettra une meilleure connectivité entre les localités le long de cette route, outre sa contribution à fluidifier le trafic automobile qui auront un accès rapide vers l'autoroute nord-sud, à la faveur de l'échangeur prévu au niveau de la localité de Ksar-El-Boukhari, a expliqué encore Hellal. Selon ce res-

ponsable, la priorité est donnée actuellement à la prise en charge de certaines contraintes techniques encore en suspens, notamment celles relatives au déplacement des réseaux d'AEP, d'électricité et de conduite de gaz situés au niveau de sections de ce tronçon routier afin d'éviter tout impact sur le délai de réalisation du projet. Des réunions régulières sont organisées avec les entreprises en charge de l'exécution de ce projet, en l'occurrence, l'entreprise Cosider, l'entreprise de génie urbain de la ville d'Alger (Eguva), l'algérienne des autoroutes (ADA) et les directions techniques de wilaya pour la levée de ces contraintes et pour faire avancer le projet, a-t-il souligné.

VIRÉE TOURISTIQUE

# Ikhervane Iroumyène, un lieu archéologique vierge

**Au cimetière du village, dans la commune d'Adekar (Béjaïa), se trouve une stèle remarquable datant - selon les spécialistes qui l'ont examinée - probablement du III<sup>e</sup> siècle...**

Allongée par terre et protégée sommairement par des feuilles de tôle galvanisée, cette stèle en grès jaunâtre de forme rectangulaire mesure 2,40 mètres de long, 0,98 mètre de large, avec une épaisseur de 0,25 m. Sculptée sur les deux faces en bas-relief, la stèle présente une partie totalement piquetée mais sans aucun motif, mesurant 70 centimètres de haut qui devait probablement lui servir de socle. A l'origine, cette stèle se trouvait enfouie sous terre à Ikhervane Iroumyen (les ruines romaines), que nous avons sillonnée de long en large, des champs de pâturage situés à quelque deux kilomètres en bas des villages Ath Malek et Tazrout. Ces champs utilisés par les bergers de la région pour faire paître leurs troupeaux, sont parsemés, comme nous l'avons constaté, de tumulus et de traces de ce qui pourrait être des ruines d'anciennes habitations. Aucune campagne de fouilles n'est menée jusqu'à présent sur les lieux pour en savoir plus sur ce site vierge qui était certainement occupé comme le montrent les vestiges de nécropoles enco-

re visibles aujourd'hui. Des ossements, des pièces de monnaie, des outils métalliques et autres objets ont été trouvés sur les lieux par des anciens bergers qui n'accordaient pas beaucoup d'importance à leur découverte. Un puits sans margelle a été même comblé par des bergers par crainte que des personnes ou des animaux n'y succombent. Sans la mise au jour de cette stèle qui a suscité l'intérêt des médias et des spécialistes, Ikhervane Iroumyen ainsi que Ikhervane nath Kasrith (les ruines de la forteresse), qui leur sont contiguës, n'auraient jamais attiré l'attention ni constitué une destination pour les amateurs des sites archéologiques.

## AU COMMENCEMENT...

Selon les versions racontées par les habitants de la région, c'est au début des années quatre-vingt qu'un enfant sur un âne a demandé à un berger qui paisait ses moutons et ses chèvres à Ikhervane Iroumyen, de lui donner un bâton pour mieux conduire sa monture. En se baissant pour prendre un bâton, le berger a remarqué que l'une des pierres en partie enfouies sous terre



portait des gravures. Surpris et émerveillé, il annonce la découverte à l'enfant. Ce dernier s'empressa de la signaler aux jeunes de son village Timri N'Mahmoud. Les jeunes ont entrepris de dégager cette pierre. Ils creusent avec soin tout autour et parviennent à la dégager totalement. Ils découvrent alors une pierre bien taillée portant divers motifs décoratifs. Comme elle était très lourde et impossible à transporter à dos d'âne, elle est restée sur place plus d'une vingtaine d'années, n'étant visitée que par les bergers qui fréquentaient les lieux. Ce n'est qu'en 2007, lors des travaux d'ouverture d'une piste forestière traversant les

lieux qu'elle a été déplacée par le bulldozer utilisé dans les travaux de terrassement de la piste vers le village Tazrout. Déposée sur son socle en position debout sur un sol meuble, elle finit par s'affaisser en se brisant dans sa partie supérieure. Pour Jean-Pierre Laporte, cette stèle serait un «monument funéraire d'un chef libyque romanisé ayant à la fois adopté et transformé une iconographie gréco-romaine». Ce qui appuie la thèse de son origine indigène, c'est l'absence de dédicace et de toutes formes d'inscriptions romaines. Présentant des scènes de vie, elle serait destinée, comme le suppose Jean-Pierre Laporte, à héroïser et à

rendre hommage à un chef local vivant avec une double culture numide et romaine. Une scène de chasse, un banquet, une scène d'affliction, tels sont les thèmes traités dans le narratif de cette stèle gravée même dans ses tranches. Hommes debout portant des tuniques courtes, lances à la main, femmes portant des tuniques longues, homme à demi couché entouré de femmes, rangées de cavaliers, un cavalier sur le point de frapper un animal (un éléphant, un ours) l'exécution du dessin ne permettent d'identifier clairement la nature de l'animal ? les scènes qui s'étalent sur les deux faces de la stèle sont très riches et même si pour l'instant les spécialistes qui ont étudié la stèle s'accordent à dire que toute l'iconographie en question est axée principalement sur la chasse et un banquet funèbre, il reste que les scènes sculptées nécessitent d'autres examens et d'autres comparaisons pour établir définitivement s'il s'agit d'un monument funéraire ou d'un monument réalisé par le sculpteur du vivant du chef. Depuis le reportage vidéo fait par Ali Hadjaz, la stèle ainsi que le site où elle a été trouvée sont devenus des lieux prisés par les amateurs d'archéologie.

**Boualem Bouahmed**

## PROPAGATION DES HÉPATITES VIRALES

### Le manque de stérilisation du matériel dentaire mis en cause

La propagation de l'hépatite, notamment C, s'est accélérée à cause, entre autres, du manque d'hygiène et l'utilisation de matériel non stérilisé au niveau des cabinets dentaires privés, dont certaines ne disposent même pas d'autoclave (équipement de stérilisation). Les hépatites virales constituent un problème de santé publique, qui n'épargne pas l'Algérie. Leur propagation est due, entre autres, au non-respect par certains cabinets dentaires privés des protocoles de stérilisation du matériel et au manque flagrant de formation des assistants dentaires, selon l'association SOS hépatites. La propagation de l'hépatite, notamment C, s'est accélérée à cause, entre autres, du manque d'hygiène et l'utilisation de matériel non stérilisé au niveau des cabinets dentaires privés, dont certaines ne disposent même pas d'autoclave (équipement de stérilisation). «En effet, dans les cabinets dentaires, l'utilisation fréquente des instruments coupants expose à la transmission de ces virus. De nombreux patients peuvent être porteurs de virus», indique Abdelhamid Bouallag, président de l'association, qui explique qu'«en Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, les cliniques dentaires viennent en tête des foyers de transmission du virus comme en témoignent les résultats de rapports de plaintes et enquêtes médicales». Il est d'autant plus inquiétant que certains patients ne déclarent pas au dentiste leur maladie, sachant que «90% des personnes atteintes l'ignorent carrément», soutient-il. Une enquête effectuée, fin 2018

par la Direction de la santé et de la population d'Alger (DSP) a démontré que plusieurs cas d'hépatite virale de type C, sont imputés aux cabinets dentaires qui ne prennent pas en compte les normes de stérilisation et d'hygiène. Les commissions d'inspection relevant de la DSP d'Alger, ont découvert plusieurs «dépassements» ayant trait essentiellement à la vétusté des moyens de stérilisation, au manque d'hygiène, à la non-acquisition des autoclaves, ainsi qu'à l'exercice sans autorisation d'activités en dehors de la spécialité, tel l'implantologie et l'imagerie médicale, ce qui favorise la transmission de l'infection. Tout en déplorant les défaillances enregistrées au niveau de certains cabinets dentaires privés qui ne respectent pas les normes exigées en stérilisation et hygiène, l'Ordre national des médecins dentistes d'Alger (COMDA) rappelle que le virus de l'hépatite est également transmissible dans les cliniques obstétriques, chirurgicales, d'hémodialyse, d'incisiothérapie (communément appelée cupping thérapie ou Hijama) et de tatouage. Dans le même sillage, les spécialistes mettent l'accent sur l'impératif de respecter de la chaîne de stérilisation efficace et microscopique en nettoyant les instruments utilisés dans le curetage, l'extraction et l'obturation à l'aide d'un désinfectant pour se débarrasser des virus et champignons, avant de les conditionner dans des sachets scellés hermétiquement, puis les mettre dans l'autoclave, tel que préconisé par l'OMS. Les équipes médicales et paramédicales sont

tenues de prendre des précautions pour prévenir toute complication lors des séances de soins, d'autant plus que certains patients ne déclarent pas leur atteinte. Le respect des règles d'hygiène, comme la stérilisation, le nettoyage du fauteuil dentaire, le changement du verre de rinçage pour chaque patient, le nettoyage du crachoir et le lavage des mains après chaque examen clinique. «Le praticien doit prendre des mesures préventives afin de se protéger, de protéger ses techniciens et ses patients. La stérilisation et la désinfection de l'unité dentaire doivent être effectuées avec le plus grand soin afin d'éviter toute contamination», estiment les experts. L'hépatite est une inflammation du foie qui peut causer une myriade de problèmes de santé et être mortelle. L'hépatite B et C se transmettent par contact avec le sang et les autres fluides corporels d'une personne infectée. Les modes de transmission courants sont les transfusions à risque et les procédures médicales invasives à l'aide d'équipement infecté. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), «l'hépatite B et C entraînent dans le monde des maladies chroniques chez des centaines de millions de personnes et, ensemble, sont la cause la plus fréquente de cirrhose du foie, de cancer et de décès liés à l'hépatite virale. On estime que 325 millions de personnes dans le monde vivent avec l'hépatite B et/ou C, et pour la plupart, le dépistage et le traitement restent hors de portée».

**Amel B.**

## PROTECTION CIVILE

### Le plan de prévention et de la lutte contre les incendies a prouvé son efficacité

Le plan stratégique de prévention et de lutte contre les incendies mis en place par la Protection civile a prouvé son efficacité grâce à la synergie entre alerte précoce et intervention proactive par différents moyens terrestres et aériens. Dans une déclaration à l'APS, le colonel Farouk Achour, inspecteur à la Direction générale de la Protection civile, a indiqué que le plan stratégique de prévention et de lutte contre les incendies mis en place cet été avait «porté ses fruits grâce à la synergie entre alerte précoce, moyens aériens et intervention sur le terrain», soulignant que ce plan avait permis d'éteindre rapidement tous les incendies signalés. «Comparativement à la même période de l'année dernière, une

diminution (-83%) des superficies touchées par des incendies a été enregistrée», a-t-il précisé. Ce plan, qui vient combler les lacunes relevées les années précédentes, «repose sur trois axes : d'abord la prévention à travers la sensibilisation, notamment à l'endroit des citoyens vivant dans des zones à risque, ensuite la coordination entre les différents secteurs pour une utilisation optimale des ressources et, enfin, l'analyse des anciens plans pour élaborer un plan plus performant permettant d'exploiter au mieux les ressources humaines et matérielles et d'élever le niveau d'alerte», a expliqué le responsable. Dans ce cadre, le colonel Achour a fait état de «la mobilisation de 505 unités d'intervention

au niveau des wilayas à risque, de 65 colonnes mobiles, d'unités spécialisées en cas d'incendie et de 5 détachements régionaux prêts à appuyer les unités de wilaya, encadrés par plus de 20.000 agents, tous grades confondus. Les moyens aériens de lutte contre les incendies ont également été renforcés avec l'affrètement de 12 avions, qui s'ajoutent aux moyens considérables de l'ANP», a-t-il poursuivi. La stratégie prévoit aussi, a-t-il dit, «l'accompagnement des agriculteurs tout au long de la campagne de moisson pour préserver les récoltes et contribuer à la sécurité alimentaire, à travers un dispositif d'intervention au niveau des grands périmètres agricoles et la sensibilisation des agriculteurs». Le colonel

Achour a, par ailleurs, évoqué «le renforcement de l'utilisation de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans l'élaboration de plans d'intervention et l'identification des régions les plus exposées aux risques d'incendie afin que des décisions éclairées puissent être prises». Concernant la saison estivale, le responsable a fait savoir que le dispositif de surveillance des plages comptait 10.000 agents mobilisés à travers 455 plages autorisées à la baignade. Depuis début juin 2024, 75 personnes sont mortes par noyade, dont 53 au niveau de plages interdites à la baignade et 20 au niveau de points d'eau, d'où la nécessité de sensibiliser davantage les estivants, a-t-il insisté.

USA

# Joe Biden se retire et soutient Kamala Harris

Joe Biden a annoncé son retrait de la présidentielle américaine, dans un communiqué en date du 21 juillet au soir, apportant son soutien dans la foulée à Kamala Harris pour tenter de battre Donald Trump en novembre prochain...

Si cette dernière n'est pas encore officiellement désignée comme successeur, elle a visiblement les faveurs des donateurs. Ils se sont mobilisés en masse ces dernières heures. Le groupe de levées de fonds démocrates ActBlue a annoncé avoir enregistré sa plus grosse collecte en une seule journée pour la présidentielle américaine de 2024, après l'annonce choc de Joe Biden. Comme le relaye le New York Times, les dons sont passés d'une moyenne de 200.000 dollars par heure dans les heures précédant la démission de Joe Biden, à près de 11,5 millions de dollars en une seule heure plus tard dans la journée de dimanche. «À 21 heures, les sympathisants de base avaient collecté 46,7 millions de dollars (42,8 millions d'euros) via ActBlue suite au lancement de la candidature de la vice-présidente Kamala Harris. Il s'agit de la plus grande journée de collecte de fonds du cycle 2024», indique sur le réseau social X le groupe qui facilite la collecte de fonds en ligne pour les candidats démocrates.

«Les petits donateurs sont motivés et prêts à affronter cette élection», a ajouté la plateforme. Si depuis plusieurs semaines, les membres du parti démocrate s'inquiétaient de l'état de santé de Biden après son débat désastreux face à Trump, la question des donations en cas de retrait du président demeurait, elle aussi, une véritable source d'inquiétude. L'élue démocrate de New York Alexandria Ocasio-Cortez (AOC) s'était par exemple inquiétée dans un live Instagram, la semaine dernière, de ce que ferait «une grande partie de la classe des donateurs» et des «élites» en cas de retrait de Joe Biden. Pour AOC, tous ces donateurs ne seraient pas forcément favorables à l'ancienne procureure générale de Californie comme candidate démocrate. Et de fait, Kamala Harris devra affronter la convention démocrate en août, ainsi que les appétits aiguisés d'autres potentiels candidats, réveillés par la décision de Biden. Reste que cette levée de fonds historique en quelques heures seulement, redonne un



nouvel élan aux démocrates, alors que les dons s'étaient essouffés ces dernières semaines. Une véritable gageure quand, dans le camp d'en face, Donald Trump et le parti républicain ont offert une convention impeccable quelques jours après sa tentative d'assassinat. Les républicains sont à l'offensive après l'annonce du retrait de Joe Biden. Le président américain a annoncé son retrait de la course à la Maison-Blanche et son soutien à Kamala Harris. Après cette annonce, la campagne pour la présidentielle de novembre est désormais plon-

gée dans l'inconnu, affectant également le camp adverse. Le retrait de Joe Biden prive, en effet, Donald Trump de son bouc émissaire préféré et bouleverse sa stratégie. «Nous devons tout recommencer», a écrit le républicain de 78 ans sur son réseau social, estimant avoir perdu du temps en débattant face à Joe Biden. Il réclame ainsi «remboursement pour fraude» à l'égard de son parti. Donald Trump s'en est aussi pris au bilan du président et de Kamala Harris. «Joe l'escroc n'était pas apte à être candidat et il n'est certainement pas apte à exercer

ses fonctions [...] Nous souffrirons grandement à cause de sa présidence, mais nous remédierons très rapidement aux dommages qu'il a causés», a-t-il déclaré. Auprès de CNN, Donald Trump a également estimé que Joe Biden était «de loin le pire président de l'histoire de [leur] pays». Trump n'a pas attendu longtemps avant de réorienter ses coups auparavant destinés à Joe Biden. La décision du président américain de ne pas poursuivre sa campagne pour un nouveau mandat connue, le candidat républicain et son équipe se sont mis en ordre de marche pour dire tout le mal qu'ils pensaient de Kamala Harris, désormais favorite pour obtenir l'investiture du parti démocrate. «Je pense qu'elle ne vaut pas mieux que (Joe Biden). Elle pourrait même se montrer encore moins compétente, ce qui est dur à croire», a persiflé Trump dans une interview par téléphone à CBS News. «Que ce soit lui ou elle, la politique menée sera la même», a-t-il encore estimé, en insistant sur le fait que Joe Biden avait confié à la vice-présidente le dossier sensible de l'immigration. «Elle était chargée de la frontière (avec le Mexique). Elle était la tsarine de la frontière. C'est la pire qu'on ait jamais vue».

## PALESTINE

### Netanyahu annonce l'envoi d'une délégation pour négocier un accord

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a annoncé dimanche dernier, avoir donné son accord à l'envoi d'une délégation jeudi prochain pour négocier un accord sur la libération des otages à Gaza. «Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a tenu aujourd'hui des discussions approfondies sur le sujet des otages avec l'équipe de négociateurs et de hauts responsables de la sécurité [et] a ordonné d'envoyer une délégation de négociation ce jeudi», indique un communiqué du bureau du Premier ministre, sans préciser où sera envoyée cette délégation. Un nouveau cycle de négociations indirectes entre le Hamas et Israël en vue d'un cessez-le-feu assorti d'un accord pour la libération des otages en échange de prisonniers palestiniens détenus par Israël a repris au début du mois sous la médiation du Qatar, de l'Égypte et des États-Unis. Le chef de la

diplomatie américaine Antony Blinken a estimé que les négociations sur un cessez-le-feu entre Israël et le Hamas s'approchent de la «ligne d'arrivée», ajoutant qu'Israël et le Hamas ont chacun accepté l'accord-cadre présenté il y a plusieurs semaines par le président américain Joe Biden. Le ministre de la Défense israélien Yoav Galant estime de son côté que «les conditions ont été créées» et qu'«une occasion limitée dans le temps se présente pour établir un cadre en vue de la libération des otages», selon un communiqué de son bureau. Depuis le début de la guerre déclenchée par le 7 octobre par le mouvement islamiste palestinien Hamas à partir de la bande de Gaza, la seule trêve négociée avait débouché fin novembre sur la libération en l'espace d'une semaine de 105 otages, dont 80 Israéliens, et de 240 Palestiniens détenus par Israël.

## RÉUNION INTERLIBYENNE AU CAIRE

### La mission de l'ONU appelle à établir une approche tripartite

La Mission onusienne de soutien en Libye a appelé les membres de la Chambre des représentants et du Conseil suprême de l'État à établir une «approche incluant toutes les parties libyennes» afin de parvenir à une solution concrète.

Deux parties ont pris part à la 2e réunion de discussions inter-libyennes tenue au Caire. «Nous encourageons les membres des deux Conseils participant à la réunion du Caire à se tenir à ce qui a été convenu et à envisager une approche incluant les autres parties libyennes concernées afin que les résultats de leur réunion conduisent à une solution politiquement réalisable», a fait valoir la Mission des Nations unies en Libye ce 20 juillet. Le communiqué de la partie onusienne intervient à l'issue de la deuxième réunion des pourparlers inter-libyens tenue au Caire le 18 juillet entre les membres du Haut Conseil d'État et de la Chambre des représentants de Libye. Les 130 représentants ayant pris part aux débats se sont mis d'accord sur l'élaboration d'une feuille de route pour la tenue des élections présidentielles et législatives tant attendues pour la formation



d'un gouvernement unifié, d'après le communiqué de Benghazi. L'ONU appelle à inclure toutes les factions libyennes. L'ONU a réitéré la nécessité que «de telles mesures [former un gouvernement unifié] soient globales et incluent une voie claire vers les élections». La mission a salué «tous les efforts visant à parvenir à un consensus libyen facilitant un processus politique dirigé et détenu par les Libyens et conduisant à la tenue d'élections nationales». La Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État ont également convenu d'œuvrer pour l'élargissement du consensus et la tenue d'élections «dans le cadre des lois convenues et publiées par la Chambre des représentants». La nécessité d'intensifier et d'unifier les efforts pour mettre fin à l'état de «division politique et institutionnelle» en Libye, ainsi que l'importance de la «réconciliation nationale» et de la «paix socié-

tale» pour parvenir à la stabilité du pays afin de construire un État civil moderne, ont été mis en exergue lors de la réunion. Si Aguila Salah, président de la Chambre des représentants, avait annoncé le 18 juillet le début des procédures pour former un gouvernement unifié dans le pays, le gouvernement d'union nationale libyen dirigé par Abdelhamid Dbeibah n'a, pour sa part, rien communiqué jusqu'à l'heure. Dbeibah avait déjà annoncé à plusieurs reprises qu'il ne quitterait pas son poste avant la tenue d'élections dans son pays pour choisir une nouvelle autorité, malgré les pressions exercées par le Parlement de Benghazi pour former un nouveau gouvernement. En raison des divergences politiques au sein de la Troïka, la Libye n'a toujours pas réussi à organiser les élections présidentielles et parlementaires, initialement prévues en décembre 2021.

## MER DE CHINE

### Manille affirme avoir trouvé un arrangement avec Pékin sur le récif Second Thomas

D'après le ministère philippin des Affaires étrangères, Manille et Pékin se sont mis d'accord pour faciliter le réapprovisionnement des troupes philippines sur le récif disputé Second Thomas dans les îles Spratleys.

Cette épave rouillée, qui sert d'avant-poste aux Philippines, est une épave dans le pied de Pékin qui veut imposer son contrôle sur la mer de Chine, cruciale pour le commerce mondial. Se dirige-t-on vers une désescalade entre les Philippines et la Chine dans le conflit qui les oppose en mer de Chine méridionale ? Manille indique que les deux pays ont

trouvé un arrangement provisoire qui doit garantir des missions de rotation et la livraison de nourriture, d'eau et d'autres produits de première nécessité aux marins stationnés sur le navire BRP Sierra Madre.

Aucun autre détail n'a été fourni pour le moment mais le ministère philippin des Affaires étrangères assure que les deux parties reconnaissent la nécessité de «désamorcer la situation en mer de Chine méridionale et de gérer les différends par le dialogue et la consultation». Cette annonce intervient un mois après un violent accrochage le 17 juin.

INSTABILITÉ DES STAFFS TECHNIQUES AU SEIN DES CLUBS DE LIGUE 1

# La valse des entraîneurs continue

**Se posent de sérieux problèmes de gestion des clubs de Ligue 1 puisque des entraîneurs qui ont réussi des résultats relativement positifs sont limogés...**

L'instabilité dans le management des clubs favorise également la course aux résultats court terme et donc aux changements fréquents de coaches. La saison 2024-2025 est caractérisée comme les saisons précédentes par l'instabilité des staffs techniques. Commençons par les clubs engagés dans les coupes africaines. Le CRB a mis fin aux fonctions de Paqueta qui a remporté avec le CRB la coupe d'Algérie et l'a remplacé par Corentin Martins qui entraînaient l'année précédente le Paradou AC. L'USMA a résilié le contrat de Garrido qui a mené le club algérois aux demi-finales de la coupe de la CAF. Au CSC, Amrani a jeté l'éponge à la suite à un différend avec la direction. Il a

été remplacé par Madoui qui avait déjà entraîné auparavant cette équipe. Le club qui s'est caractérisé par la stabilité du staff technique, en l'occurrence le MCA a réussi sa saison en remportant le championnat de Ligue 1. Patrice Beaumelle entraîne depuis trois ans cette équipe.

La mayonnaise n'a pris que pendant la saison 2023-2024. Preuve que le travail de moyen ou long terme paie. La stabilité au niveau des staffs techniques des jeunes au MCA a également payé. Les résultats sont très positifs au niveau des catégories jeunes du MCA. Avec comme perspective d'alimenter l'équipe sénior avec de jeunes pépites. C'est que tente de faire Medane à la JSK. Il a selon la presse maintenu les staffs des équipes de jeunes qui eux aussi réalisés de bons résultats. Il faut noter que peu de clubs de ligue 1 ont un vrai projet sportif à moyen long terme. D'énormes sommes sont versées pour l'équipe sénior, et peu d'investissements pour les équipes

jeunes, d'où les problèmes que vit le football algérien en termes de qualité du jeu pratiqué qu'en termes de gestion. Abordons les autres équipes de Ligue 1. En particulier, L'ESS a recruté Bendriss qui a conduit l'ES Mostaganem à l'accès en Ligue 1. L'ASO qui était entraîné par Hadjar a engagé Zaoui. Quant à El Bayadh et l'USMK, la situation n'est pas claire. Cette dernière a obtenu qu'elle soit cédée à Algérie Télécom. Mais il faut tout régler en termes de documents pour réaliser ce transfert de propriété.

Ce qui demande du temps. El Bayadh, tout est à l'arrêt. Cette équipe attend également le soutien financier d'une grande entreprise nationale. Ce qui va retarder ces deux équipes dans leur préparation. Ce qui est positif pour cette saison est cette confiance accordée par certains clubs à l'entraîneur local. La JSK est un bon exemple. Elle a engagé l'un des meilleurs entraîneurs, à savoir

Abdelhak Benchikha. Son staff technique est composé d'entraîneurs algériens, Zemiti, Lacète et Boudjenane. Cette solution locale est à même de donner confiance à l'entraîneur algérien et de renforcer les capacités techniques de l'encadrement des équipes de l'élite. Ce qui pourrait leur ouvrir les portes des équipes nationales de jeunes et à la longue l'entraînement des Verts. Espérons enfin qu'un tel recrutement augure une stabilité au sein du staff technique de la JSK ainsi qu'au sein du management du club. En outre, l'avantage pour la JSK est de disposer de stades modernes où ils peuvent accueillir les autres équipes et s'entraîner sur des pelouses de qualité.

**Khaled Remouche**



## LIGUE 1

### La JSK résilie le contrat de Souyad

La JSK a annoncé ce dimanche avoir procédé à «une résiliation à l'amiable» du contrat du défenseur central, Badreddine Souyad. «La résiliation du contrat qui liait Badreddine Souyad à la JSK a été actée à l'amiable. "Nous remercions ce joueur pour les années passées au club, et pour tout ce qu'il a accompli, en lui

souhaitant une très bonne continuation dans sa future équipe", a indiqué la direction du club phare de la Kabylie dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Souyad avait rejoint les Canaris en provenance du Mouloudia d'Oujda. Il était signataire d'un contrat qui courait jusqu'au 21 août 2025.

### Yanis Hamache signe au MC Oran

Yanis Hamache a paraphé, jeudi, un contrat de trois ans au profit du MC Oran, a annoncé la direction du club oranais.

Hamache (25 ans) est un latéral gauche qui est passé par plusieurs clubs en France, Portugal et Bulgarie, à savoir l'OGC Nice, Red Star, Boavista, SK Dnipro et FC Arouca, son dernier club avant de rejoindre les Hamraoua. Hamache devient la 12e recrue du MCO depuis l'ouverture du mercato, le 1er juillet en cours, et le deuxième à avoir acté, ce jour, son arrivée dans cette formation après l'ex-défenseur de l'ES Sétif, Tarek Aggoun. Les dix autres recrues depuis l'ouverture du mercato estival, le 1er juillet en cours,

sont le gardien de but Chemseddine Rahmani, arrivé en provenance de la JS Kabylie, le défenseur Kyliane Guesoum (ex -O. Nîmes-France). A ces joueurs s'ajoutent le portier Léonard Aggoune (ex-FC Rouen-France), le défenseur Karim Maamar Chaouch (ex-Djurgardens IF-Suède). Il faut compter les deux ivoiriens Mohamed Sylla, l'ex-attaquant du Racing Abidjan et Sery Gnoleba, ex-milieu de terrain de l'ASEC Mimos. Notons l'arrivée aussi de Karim Aribi (ex-Ohod club-Arabie saoudite) et Chahreddine Boukholda en provenance du championnat de deuxième palier bulgare. N'oublions pas également Yacine Aliane et Juba Aguib (ASO Chlef).

## MERCATO

### Jacques Mbé rejoint le CR Belouizdad

Le CR Belouizdad a annoncé l'acquisition de Jacques Mbé, milieu défensif camerounais de 25 ans, en provenance de l'Étoile Sportive du Sahel. Ce transfert, officialisé sur la page du club de la Ligue 1 Mobilis, couvre une durée de trois ans, bien que les détails financiers n'aient pas été divulgués.

Jacques Mbé a commencé sa carrière professionnelle au Canon Yaoundé au Cameroun avant de rejoindre l'Étoile Sportive du Sahel en juillet 2017. Depuis son arrivée en Tunisie, il s'est imposé comme une pièce maîtresse de l'équipe, contribuant de manière signifi-

cative au titre de champion de Tunisie remporté par l'Étoile lors de la saison 2022-2023. En parallèle, le CR Belouizdad, récent vainqueur de la Coupe d'Algérie 2023-2024, a également fait savoir qu'ils avaient recruté le technicien français Corentin Martins en tant qu'entraîneur principal, succédant au Brésilien Marcos Paqueta. Bien que la durée du contrat de Martins n'ait pas été précisée, son arrivée marque sa seconde aventure dans le championnat algérien, après un passage mitigé au Paradou AC (9 victoires, 8 nuls, 5 défaites).

## NOUVEL ENTRAÎNEUR EN CHEF DU CRB

### Les références de Corentin Martins

Natif de Brest et âgé de 55 ans, Corentin Martins a accumulé une riche expérience tant en tant que joueur qu'entraîneur. Fort de 14 sélections en équipe de France, il évolue principalement à l'AJ Auxerre avant de se tourner vers une carrière d'entraîneur. Avant de prendre les rênes du CR Belouizdad, Martins a dirigé la sélection nationale de Mauritanie pendant sept ans, réussissant l'exploit de la qualifier pour la première fois à

la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 2019. Le CR Belouizdad a terminé la saison 2023-2024 à la deuxième place du championnat de Ligue 1 Mobilis avec 53 points, derrière le MC Alger, couronné champion avec 65 points. Avec les récentes acquisitions, tant sur le terrain qu'au niveau de l'encadrement technique, le CR Belouizdad semble bien positionné pour aborder la nouvelle saison avec optimisme et ambition.

## JO DE PARIS 2024

### Le trio Nemour-Sedjati-Khelif principales chances de médailles à Paris

L'Algérie prendra part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet-11 août) avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives, dont les principales chances de médailles reposent sur la gymnaste Kaylia Nemmour, la boxeuse Imane Khelif (66 kg) et le coureur du 800 m Djamel Sedjati, a indiqué récemment le chef de la délégation algérienne Kheireddine Barbari. «Nous sommes très satisfaits du nombre d'ath-

lètes algériens qualifiés pour les JO 2024, notamment après avoir franchi avec brio les processus de qualification mis en place par les organisateurs. Pour nos chances de médailles je ne parlerai pas de pronostics, mais plutôt d'objec-

tifs logiques suite aux résultats obtenus et les performances réalisées par nos athlètes lors du cycle olympique en cours. Nos principales chances de médailles reposent sur la gymnaste Kaylia Nemmour, la boxeuse Imane Khelif (66 kg) et le coureur du 800 m Djamel Sedjati», a déclaré Barbari lors d'une conférence de presse, tenue au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun. Le chef de mission n'a pas omis de citer d'autres qui peuvent créer la surprise et se hisser sur un podium olympique, a-t-il dit, à l'image du Bachir Sid Azara (87 kg, lutte gréco-romaine), du judoka Driss Messaoud, ou encore l'haltérophile Walid Bidani.

## CHAMPIONNATS NATIONAUX U18 ET U20

### De nouveaux records établis au lancer du disque

Le jeune Yacoub Abdelmoutaleb a établi un nouveau record national au lancer du disque chez les moins de vingt ans, avec un jet mesuré à 53,33 mètres. L'athlète du MC Alger a réalisé cette performance samedi matin, lors de la première journée des championnats nationaux U18 et U20, qui se sont déroulés du 20 au 22 juillet courant, au SATO du Complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger). De son côté, Marwa Belala, du club TC El Eulma, a établi un nouveau record personnel au lancer du disque chez les filles de moins de dix-huit ans, avec un jet

mesuré à 36,20 mètres. Plusieurs épreuves de course, de lancer et de saut sont inscrites au programme de cette compétition, dédiée à la mémoire de Feu Arezki Hammoutène, ancien coureur de demi-fond et de cross, devenu par la suite entraîneur, puis dirigeant. Ces championnats nationaux enregistrent la participation de plusieurs jeunes internationaux, dont ceux qui avaient brillé lors des championnats arabes des moins de 23 ans, disputés il y a une quinzaine de jours, au Stade du Canal de Suez à El Ismailia (Egypte).

TOUR DE FRANCE 2024

# Tadej Pogacar, le nouveau cannibale

Six étapes, plus de six minutes d'avance sur son rival danois Jonas Vingegaard et une impression de facilité qui laisse pantois les observateurs les plus aguerris...

Le Slovène Tadej Pogacar a volé sur les routes du Tour de France pour réaliser un doublé Giro-Grande Boucle que seuls ses modèles Pantani, Roche, Indurain, Anquetil, Merckx, Hinault et Coppi avaient réussi avant lui. Vainqueur des Strade Bianche et du Tour de Catalogne en mars, de Liège-Bastogne-Liège en avril, avant le Tour d'Italie en mai et donc le Tour de France en juillet, l'insatiable champion de 25 ans paraît au sommet de son art. Capable d'accélération foudroyantes en montagne mais aussi de battre les meilleurs rouleurs du peloton lors des contre-la-montre, le natif de Klaneč a déjà presque tout gagné : quatre grands Tours (avec 26 étapes), six « Monuments » et de nombreux classements annexes. Il ne lui manque donc que Milan-San Remo, Paris-Roubaix, un titre de champion du monde et l'or olympique. En bronze lors de l'épreuve en ligne des Jeux Olympiques de Tokyo, derrière Richard Carapaz et Wout Van Aert, Tadej Pogacar sera à coup sûr l'un des grands favoris le 3 août prochain. Le parcours n'est pas taillé pour lui : si les petites montées de la vallée de Chevreuse et le circuit final autour de la Butte Montmartre comportent de nombreux pièges tout au long des 273 km, il manque une vraie difficulté pour faire la différence face aux

meilleurs rouleurs-puncheurs du peloton, comme le Néerlandais Mathieu Van der Poel ou le Belge Wout Van Aert. Ces derniers ont d'ailleurs musardé sur les routes du Tour, comme pour mieux garder de l'énergie en vue de l'épreuve olympique. Mais à l'impossible nul n'est tenu. Classé parmi les mutants par l'ancien entraîneur de l'équipe Festina Antoine Vayer, devenu un grand pourfendeur du dopage, Tadej Pogacar peut s'imposer sur tous les terrains. Il aura autour de lui une équipe dévouée et, s'il n'est pas un pur sprinteur, il s'est déjà imposé dans un sprint en petit comité. Mais les statistiques ne plaident pas en sa faveur : aucun champion n'a réussi le doublé

Tour de France - course en ligne des Jeux olympiques la même année. L'Allemand Jan Ullrich a bien remporté l'or olympique à Sydney en 2000 mais il avait été battu par un certain Lance Armstrong sur la Grande Boucle de plus de six minutes. Convaincu de dopage, l'Américain a depuis été déclassé mais Jan Ullrich, lui aussi éclaboussé, n'a pas récupéré sa couronne.

## TADEJ REMPORTE L'ÉPREUVE POUR LA TROISIÈME FOIS

Personne depuis Marco Pantani, il y a 26 ans, n'avait réussi le doublé Giro-Tour de France, le Slovène l'a réussi en écrasant

les deux courses de son immense talent qui n'a jamais semblé connaître le moindre coup de mou. Vainqueur de son troisième Tour de France, Pogacar reprend le dessus sur Jonas Vingegaard (Visma-Lease a Bike) qui a pris la deuxième place devant Remco Evenepoel (Soudal-Quick Step). Au résultat, Pogi a fait plus qu'ajouter la manière. Six victoires en Italie, six en France et un sentiment de supériorité incontestable qu'importe la concurrence. A la pédale, il n'a perdu que quatre fois. Ses bourreaux s'appellent Evenepoel et Filippo Ganna sur deux contre-la-montre, Vingegaard au Lioran et Jonathan Nar-

vaz sur la première étape du Giro. Pour le reste, le leader des UAE a fait ce qu'il a voulu, quand il a voulu. Au palmarès du Tour de France, Pogacar rejoint les triples vainqueurs, Philippe Thys (1913, 1914, 1920), Louis Bobet (1953, 1954, 1955) et Greg Lemond (1986, 1989 et 1990). A lui désormais d'aller plus haut pour rejoindre les quatre sacres de Christopher Froome ou plus loin le club des cinq (Jacques Anquetil, Eddy Merckx, Bernard Hinault et Miguel Indurain), voire le dépasser. Après tout, il n'aura que 26 ans en septembre... Jamais dans l'histoire récente du cyclisme, un coureur n'aura autant écrasé les deux premiers grands tours de la saison. Marco Pantani avait dû attendre l'ultime chrono pour être assuré de remporter le Tour de France 1998 et il avait décro-

ché jusqu'au car de son équipe par la diaspora érythréenne, présente en nombre dans toutes les villes d'arrivées visitées par le Tour, Girmay a fait preuve d'une grande régularité, avec également deux deuxième places et de très bons résultats dans les sprints intermédiaires. De quoi tenir tête au maillot vert 2023, le Belge Jasper Philipsen, lui aussi vainqueur de trois étapes mais qui n'a jamais pu refaire son retard sur le sprinteur de la formation Intermarché après un début de Tour manqué.

Le maillot vert aurait pourtant pu échapper au coureur de 24 ans, pris dans une chute dans l'emballage final à l'approche du dernier sprint à Nîmes mardi.

Malgré quelques contusions, il a pu rallier l'arrivée et terminer ce Tour pour offrir ce premier maillot vert à l'Afrique.

«Je n'étais pas venu avec ces ambitions sur le Tour, je ne m'attendais pas à ça, je venais simplement pour montrer que je n'étais pas un mauvais coureur», a-t-il dit, la voix étranglée par l'émotion, une fois le contre-la-montre terminé dimanche à Nice. Avec ce maillot vert, il confirme son entrée dans la caste des grands sprinteurs, où il avait fait quelques apparitions par le passé, en s'imposant dans le Giro en 2022 et en l'emportant à Gand-Wevelgem la même année. Girmay tentera de poursuivre son mois de juillet fantastique lors de la course en ligne des Jeux Olympiques de Paris le 3 août où il sera le seul représentant de son pays, sur un parcours qui pourrait lui convenir.



## MERCATO

### Rayan Cherki au Borussia Dortmund

Au cœur des débats depuis plusieurs semaines, l'avenir de Rayan Cherki vient d'être définitivement scellé. Contrairement à l'OM, l'Olympique Lyonnais fait moins de bruits pour son mercato. Pourtant, le club rhodanien avance ses pions sur le marché des transferts depuis son ouverture, le 10 juin dernier. Si l'OL a aussi réalisé de jolis coups cet été, le club se penche également sur la situation contractuelle de certains de ses joueurs. Et le dossier le plus chaud dans le Rhône est celui de Rayan Cherki. Actuellement avec les espoirs dans le

cadre des JO, le crack lyonnais est désormais fixé sur son avenir. «Ces moments resteront à jamais gravés dans mon cœur. J'aimerais remercier tout le monde, toutes les personnes rencontrées ici, celles qui m'ont aidé quand c'était dur, mais aussi celles qui m'ont critiqué car c'est grâce à elles que j'en suis là. Je ne regretterai jamais d'être resté».

Ce sont les déclarations de Rayan Cherki après le dernier match de la saison dernière en Ligue 1. Des propos qui s'apparentent à un message d'adieu à l'OL et

qui prennent désormais tous leurs sens. Chouchou des Gones, l'international espoir avait été approché par le PSG, revenu à la charge cet été après avoir été refoulé à l'hiver 2023. Mais alors que le dossier était en bonne voie, Rayan Cherki a finalement tourné dos au club de la capitale qui, à son tour, est passé à l'action pour Désiré Doué (Rennes). Rayan Cherki n'a pas refusé le PSG pour s'engager à l'Olympique Lyonnais, cet été. Le polyvalent milieu de terrain a, en effet, été séduit par un départ en Bundesliga notamment au Borussia Dortmund.

Finaliste de la dernière édition de Ligue des Champions, remportée par le Real Madrid, le club allemand est passé à l'attaque pour le joueur de 20 ans. Et le dossier est en passe d'être bouclé selon Le Progrès Lyon qui indique ce dimanche que l'OL et Dortmund seraient proches d'un accord pour Rayan Cherki. Les deux écuries se seraient entendues sur un montant de 15 millions d'euros, hors bonus, pour le transfert du Français. Formé à l'Olympique Lyonnais, Rayan Cherki va donc faire ses preuves loin de la France.

## SÉRIE A

### Fabregas confirmé comme entraîneur principal de Côme

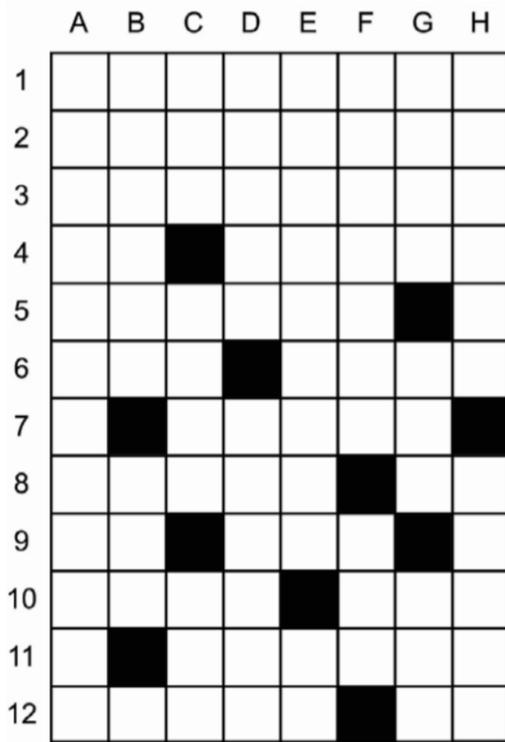
Après un bref intérim en 2023, Cesc Fabregas va faire ses grands débuts en tant qu'entraîneur principal dans quelques semaines. Le champion du monde et d'Europe espagnol a été confirmé par Côme comme entraîneur principal vendredi dernier. Il a signé jusqu'en 2028 dans le club tout juste promu en Série A, où il avait terminé sa carrière de joueur, et passé plusieurs mois comme adjoint. L'Espagnol Cesc Fabregas a été confirmé comme entraîneur principal de Côme jusqu'en 2028, a indiqué vendredi le

club lombard, promu en Serie A cette saison. L'ancien international de la Roja, avec qui il a remporté le Mondial en 2010, s'engage pour un contrat de quatre ans, a précisé Como 1907 dans un communiqué. Fabregas, 37 ans, faisait déjà partie du staff du club, en a été l'entraîneur principal par intérim pendant quelques rencontres en 2023, avant d'être assistant de Osian Roberts pour valider la montée de Côme dans l'élite du football italien après 21 ans d'absence. Il n'avait pas pu devenir, après

son passage en intérim, entraîneur principal officiel, ne possédant pas l'ensemble des diplômes requis par l'UEFA. Une lacune désormais comblée. L'Espagnol avait aussi été responsable de l'équipe espoirs du club lombard, où il a terminé sa carrière de joueur l'an dernier après une carrière passée en majorité à Arsenal, Barcelone et Chelsea. Côme, qui a annoncé jeudi la signature de l'ancien gardien international espagnol Pepe Reina, débutera sa saison à domicile contre la Juventus.



# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Elle est légère à pousser.
- B. Leurs cordes se pincent. Pièce suédoise.
- C. Il faut être patient pour la passer. Sa tête est mise à prix. Pièce de tissu pour filer.
- D. Elle donne le trac. Charger en remplissant.
- E. Pas frieux du tout. Il dirige la mine.
- F. Cinquième au cinéma. C'est une référence, au golf.
- G. La bride sur le cou. Liquide précieux. Vallée inondée.
- H. Vieilles coopératives russes. Sorte de blaireau, friand de miel.

### HORIZONTALEMENT

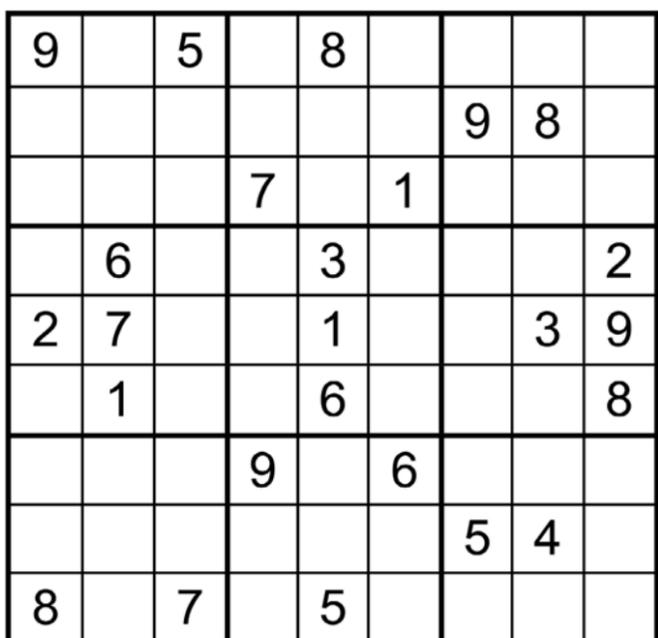
- 1. Panier d'osier de pelote basque.
- 2. Mettre la pression.
- 3. Moyen de défense.
- 4. Le neptunium. Vallée pour un lion.
- 5. Qui ne ferme que rarement les yeux.
- 6. Fait fi du danger. Bêtes à manger du foin.
- 7. Resta dans sa chambre (s').
- 8. Faire une faveur. Berceau pour Abraham.
- 9. L'erbium du chimiste. Il tient le soc.
- 10. Il protège l'oursin. Il fut nouveau, il y a un siècle.
- 11. Travaillée à la main.
- 12. Mener à la chambre. Article étranger.

# LES MOTS FLÉCHÉS

PAS COURANTS BÉNÉDICTIONS	APPORTE DU RENFORT PLURIEL DE PENNY	COPIE BEL ESSOR	ANCIEN SOUVERAIN DIEU DES GAULOIS	PERSONNE EN SURPOIDS JAZZ DE CHARLIE PARKER PROJECTION	D'ASPECT RUGUEUX EXCESSIVE		
CINÉASTE IL PEINT SUR LES MANUSCRITS							
BAGARRES CONJUGALES PROCHE DU SUD			TRANSPORT DE BANLIEUSARDS		ON LA REMUE DANS SA TASSE		
GRANDE VALLÉE ÉTHIOPIENNE	LES MURS EN ONT, DIT-ON				ACTINIUM AU LABO ASSEMBLÉE COSMOPOLITE		
ERBIUM SYMBOLISE N'HÉSITE PLUS					DÉBUT D'ÉPI-TAPHE BRIN		
ENDORMIR MOMENTANÉMENT IL SE PRÉPARE AVANT LE DÉPART AURA	EN DÉVOILERA BEAUCOUP HABIT À LA COUR				LE POINT FAIBLE DE LA CUIRASSE MODÈLE	TORTUES MARINES TOUT À FAIT CAPABLE	ARTICLE VOISIN DANS UN SENS NÉGATIF
BRUSQUE ATTAQUE VERBALE ÉCOLE GRECQUE					QUI N'A PEUT-ÊTRE RIEN À DIRE		
C'EST BON POUR LES CHIENS	COMME LES DÉS SUR LE TAPIS						



# SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

AIGUE ARLEQUIN BACLE BEER BEVUE BINAIRE BRISE DUPE ECRITEAU FINIR  
 HABITAT INSERE JUIN MANIABLE MIRETTES NACELLE OCRER PIRANHA PLINTHE  
 PUBERTE RESTREINT RETRO RUINE RUSTAUE SCARABEE SIEN TEXANE  
 ULTERIEUR UTILE

R	E	E	B	U	T	H	R	E	T	R	O
U	J	D	E	E	A	I	G	U	E	N	M
E	A	U	X	B	N	E	I	S	I	A	I
I	H	A	I	I	A	T	T	U	N	N	R
R	N	T	F	N	C	R	Q	I	B	E	E
E	A	S	N	A	E	E	A	E	R	L	T
T	R	U	E	I	L	B	V	C	I	C	T
L	I	R	N	R	L	U	O	T	S	A	E
U	P	T	A	E	E	P	U	D	E	B	S

VERNISSAGE DE «LUMIÈRES CROISÉES»

# Une exposition collective de photographies d'art

«Lumières croisées», une exposition collective de photographies, animée par une pléiade d'artistes-photographes, a été inaugurée, samedi dernier, dans des thématiques singulières qui mettent en valeur quelques aspects de la richesse et de la diversité du patri-moine culturel algérien matériel et immatériel...

Visible jusqu'au 8 août à la galerie d'art «Hala», récemment ouverte à El Mouradia et qui accueille ainsi son troisième événement artistique, l'exposition met en valeur les œuvres de, Rachid Ayadi, Khelil Benamara, Samir Djama, Abdelouahab Derder, Mustapha Khayal, Akram Menari, Belkacem Mustapha Mesbahi, Sid-Ahmed Menasria et Mohamed El Amine Taïbi. Offrant généreusement au regard du visiteur, plusieurs haltes qui ont constitué ce beau voyage au cœur de l'histoire, la culture et l'ancestralité, les artistes-photographes ont déployé près de soixante œuvres dans des formats moyens ou grands, en noir et blanc ou en couleurs, suggérant des lectures plus approfondies car rappelant la densité du patrimoine culturel algérien, transmis à travers les générations. Présent avec sept



planches en couleurs, Rachid Ayadi, prône les us et coutumes du grand Sud algérien, à travers une série de photographies, rendues abstraites par une technique de floutage hautement appréciée, que le visiteur pourra notamment découvrir dans, "Victoire", "La danse de la paix", "Diwane", "Violon du sentiment", "La mélodie", "Voyage spirituel" et "Oud". D'un autre côté, la dizaine d'œuvres de Khelil Benamara restitue le patri-moine matériel bâti, avec, entre autres planches, "Zaouia Sidi Ahmed Abdi" et "École coranique de la maison Sidi El Haouès M'Chounech" aux Aurès, ainsi que, "Ruines de l'ancienne

bâtisse Chetma", "Mausolée africain des Zibans", "Oasis Djemoura" ou encore "Ancien village Lichana", dans la région de Biskra. Donnant un avant-goût de son prochain ouvrage, une œuvre entre grand livre et portfolio dédiée aux différents sites et quartiers de la Capitale Alger, Samir Djama présente de ce projet, une dizaine de photographies de format standard (A4), ainsi qu'une deuxième thématique sur "Les poteries d'Algérie". Abdelouahab Derder a, quant à lui, choisi de mettre en valeur, au-delà de la beauté architecturale de Djamaâ El Djaïr, quelques concepts en lien avec la symbolique existentielle

et la femme, comme source de toutes les inspirations. "L'espoir, portrait d'une vieille femme", "Gestuelle de mains de femmes" et "Charme et beauté", figurent parmi les planches exposées par l'artiste. Sous le focus prolifique de Mustapha Khayal, le visiteur appréciera notamment, "Le palais Kourdane" (Laghouat 2020), "Village Menaâ" (Aurès 2019) et "Fantasia et cavaliers", alors que le jeune Akram Menari de Ksar Chellala, présent avec cinq planches, dédie son œuvre à la Fantasia et au patrimoine équestre des villes de Naâma, Boussaâda et Tiaret. Déployées sur du papier "fine-art / aquarelle" dans les formats moyens,

"A2" et "A3", le plus jeune des exposants, Belkacem Mustapha Mesbahi, a soumis à l'appréciation des visiteurs dix de ses œuvres, exprimant les thématiques de "L'Espoir", avec six œuvres en noir et blanc dont, "Hommage aux enfants des camps des réfugiés sahraouis de Boujdour", "L'enfant de l'ombre" et "Sable voyageur" et "La couleur Bleue", (quatre planches en couleurs) symbolisant la vie. Sida Ahmed Menasria, directeur artistique et organisateur de cette exposition avec le maître des lieux, le galeriste Ali Djerri, a pour sa part préféré promener son regard pertinent et pointu sur "La danse des guerriers de Sbiba", "La clôture du Sboue de Timimoun" et "La sortie des pêcheurs", entre autre, ainsi qu'une série de planches dédiées à la femme du nord et du sud algériens. Mohamed El Amine Taïbi, a, de son côté, choisi de mettre en avant la grande ville d'Oran, dont il est issu, à travers une thématique qu'il a intitulé, "Symboles de la dynamique de la ville d'Oran", déployant pour ce faire cinq triptyques dans lesquels il traite les détails architecturaux tout en jouant sur l'abstraction et la notion d'échelle; parmi les triptyques proposés par l'architecte de formation et décorateur d'intérieurs Mohamed El Amine Taïbi, "Cliché", "Art déco." et "Entrelacs".

LU POUR VOUS

## «Le Principe responsabilité» de Hans Jonas

Voilà un livre déroutant à plus d'un titre ; d'abord, son auteur, Jonas, est sorti par le biais de cette production, du cercle des philosophes au cercle grand public. Le Principe responsabilité (en allemand Das Prinzip Verantwortung) est l'ouvrage le plus connu de Hans Jonas (1979). Notamment en Allemagne, il a connu une réception qui dépasse le cercle philosophique et est cité au Bundestag. Dans ce livre, Jonas montre habilement dans la plupart de ses écrits que l'homme est un être de responsabilité puisqu'il possède le pouvoir sur lui-même : il a la capacité de se détruire ou de se perpétuer. Le vrai pouvoir de responsabilité est pour Jonas de faire en sorte que l'humanité soit et subsiste. 3 sept. 2012 L'ouvrage a connu un immense succès en Allemagne où il est devenu un succès d'édition philosophique. La version française a été publiée douze ans après la version originale. Hans Jonas est le premier philosophe à avoir introduit le concept de responsabilité des générations présentes vis-à-vis des générations futures, concept qui est à la base des principes de développement durable. Dans Le Principe responsabilité, Hans Jonas propose un nouvel impératif : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre ». Dans ce livre, Hans Jonas part de la question « pourquoi l'humanité doit-elle exister ? » L'existence de l'humanité dont l'impératif semble aller de soi, n'est plus du tout un fait assuré de nos jours. C'est pourquoi il y a ici une nouvelle question qui doit entrer dans le domaine des considérations éthiques. L'horizon temporel et spatial de l'homme y est limité. Le sage est celui qui se résigne à l'inconnu. L'individu n'a affaire qu'avec les vivants actuels. La sphère de l'action est celle de la proximité.

F. O.

LE 16<sup>E</sup> FIBDA DU 1<sup>ER</sup> AU 5 OCTOBRE

## Ouverture des inscriptions

L'ouverture des inscriptions au 16<sup>e</sup> FIBDA a commencé dimanche dernier et se poursuivra jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2024. Les participants peuvent s'inscrire d'ores et déjà dans 5 catégories jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Il s'agit de celle de l'Auteur professionnel (International), du meilleur projet de BD, de la meilleure BD pour jeunes, de la meilleure revue de BD (International) et du concours de BD « Nous sommes tous Ghaza ». Le Commissariat du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) annonce le lancement des inscriptions pour les concours nationaux et internationaux de la 16<sup>e</sup> édition, qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2024. Placée sous le thème « Contes algériens », la manifestation qui aura lieu à Riadh El Feth est ouverte aux bédéistes professionnels et amateurs et ses organisateurs prévoient aussi un

concours de Cosplay. Pour se faire attribuer ce dernier prix, les artistes sont invités à présenter des œuvres illustrant la souffrance du peuple palestinien à Ghaza et exprimant la solidarité de l'Algérie avec la cause palestinienne. Les concours pour le meilleur projet de BD et la meilleure BD pour jeunes sont réservés aux moins de 16 ans. Les participants doivent créer des planches de BD relatant un conte sur l'Algérie, sa culture et son patrimoine, sous forme de comédie, de fiction, ou de drame. La 16<sup>e</sup> édition se prépare aussi à accueillir le très attendu concours « Cosplay Algérie 2024 », organisé en collaboration avec les éditions Z-LINK.

Le commissariat du FIBDA précise à ce sujet que « les costumes présentés devront représenter des personnages inspirés de la bande dessinée, que ce soit

des mangas, des BD, des comics, ou d'autres genres, ainsi que de l'univers des jeux vidéo, du cinéma, de la littérature, ou des contes populaires algériens. Les participants ont également la liberté d'imaginer ou de mixer plusieurs personnages ». Le jury évaluera les participants selon plusieurs critères dont la qualité du costume (conception, fabrication, accessoires...), la gestuelle et les postures du candidat et l'originalité de la mise en scène.

Le jury prendra également en compte les valeurs positives véhiculées par le costume et le personnage, telles que l'humour, la générosité, l'amitié, la solidarité, et l'esprit d'échange. S'agissant du Cosplay, quatre autres prix seront enfin décernés pour récompenser les meilleures performances, le meilleur Cosplay solo et duo, des meilleurs costumes et prestations.

DIX-HUITIÈME ÉDITION

## La Fête du bijou d'Ath Yenni rend hommage au fabricant de galons de l'ALN

La 18<sup>e</sup> édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni au sud-est de Tizi-Ouzou s'est ouverte jeudi au CEM Larbi Mezani de cette localité montagnaise en hommage à un de ses glorieux enfants, le chahid Larbi Maarouf, fabricant de galons pour l'Armée de libération nationale (ALN). Selon les témoignages de sa fille, Nora, et du président du comité d'organisation de la fête du bijou, Samy Cherat, le martyr Larbi Maarouf, né le 27 janvier 1904 au village Ait Larbaa (Ath Yenni) a été l'un des premiers artisans bijoutiers à répondre à l'appel de l'ALN, en mettant son savoir-faire artisanal au service de la Révolution. C'est après le congrès de la Soummam (20 août 1956)

qui instaura les grades, qu'il s'était mis à fabriquer des galons en argent au profit de l'ALN, avant que son activité clandestine ne soit découverte par l'armée coloniale, a-t-on indiqué. Suite à la mort au champ d'honneur du beau-frère de Larbi Maarouf qui avait sur lui des galons et une lettre écrite par cet artisan-bijoutier que l'armée coloniale a récupéré, Larbi Maarouf sera découvert et arrêté. Il fut détenu dans l'ancienne prison d'Ath Yenni devenue aujourd'hui le CEM Larbi Mezani qui abrite la fête du bijou. Après quelques jours de torture, l'artisan qui a confectionné de ses propres mains le galon du colonel Amirouche Ait Hamouda, succomba à ses graves blessures le 10 juillet 1958. La nouvelle édition de la fête du bijou est marquée par la participation de 138 artisans, dont 109 bijoutiers d'Ath Yenni, le reste étant des artisans dans d'autres métiers tel que la vannerie, la tannerie, dinanderie, poterie, peinture sur soie, savon artisanal, taille du corail et autres. Des artisans d'une quinzaine de wilayas, dont Tamanrasset, Tipasa, Tlemcen, Bejaia, El Kala, Ouargla et Médéa prennent part à la fête. Ce rendez-vous, qui se poursuivra jusqu'au 27 juillet courant, a été l'occasion pour les bijoutiers de poser le problème d'indisponibilité de la matière première, notamment le corail et l'argent.



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:01	DOHR 12:54	ASR 16:44	MAGHREB 20:06	ISHA 21:41
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## ACTION CLIMATIQUE

## SONATRACH S'ENGAGE À PLANTER 420 MILLIONS D'ARBRES AU COURS DES DIX PROCHAINES ANNÉES

Le P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a annoncé, hier, que la compagnie qu'il dirige «s'appuie sur une nouvelle stratégie de plantation de 420 millions d'arbres au cours des dix prochaines années». L'entreprise s'engage à «améliorer la transparence avec divers partenaires sur les actions menées dans le domaine du climat et veille à réduire notre empreinte car-

bone». Dans son propos, Hachichi indique que les défis actuels posés par le changement climatique «ont obligé la communauté internationale à agir pour en contrer les effets négatifs». Il souligne que l'Algérie «a plaidé dans divers forums internationaux pour lutter contre le réchauffement climatique». Aussi, Hachichi a affirmé que Sonatrach «contribue au dévelop-

pement et à la réduction considérable des quantités de gaz torchés». La compagnie nationale des hydrocarbures multiplie également les efforts pour «équilibrer les émissions de gaz à effet de serre». Aussi, Hachichi a tenu à souligner que Sonatrach est leader dans le secteur des hydrocarbures qui cherche à donner l'exemple dans ce domaine climatique.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 23 JUILLET 2024 // N°862 // PRIX 20 DA

SELON UN RAPPORT DE L'ONU

## En 2100, la population algérienne devrait s'établir à 64,49 millions d'habitants

L'Organisation des Nations unies (ONU) a publié un nouveau rapport sur la population (World Population Prospects 2024). Ce rapport révèle que la population mondiale est de 8,2 milliards d'habitants en 2024 et devrait atteindre, voire dépasser les 10 milliards en 2100.



Le rapport de l'ONU présente des estimations de la population mondiale future et met également en évidence les évolutions démographiques pour les 35 pays les plus peuplés en 2023, dont fait partie l'Algérie. Le rapport prend en compte un scénario moyen parmi les trois étudiés. Ainsi, en 2024, le rapport de l'ONU estime la

population algérienne à 46,5 millions d'habitants.

Cette population atteindra 50 millions d'habitants d'ici six ans, soit en 2030, puis 54,8 millions d'habitants dix ans plus tard en 2040, et devrait s'élever à 59,4

millions d'habitants en 2050 et à 62,5 millions d'habitants en 2060. Une décennie plus tard, soit en 2070, l'Algérie devrait compter 63,9 millions d'habitants, puis 64,7 millions d'habitants en 2080. Il est à souligner

que tout au long de cette période, l'Algérie devrait rester parmi les 35 pays les plus peuplés au monde, perdant cette place en 2085 lorsque la population atteindra 65 millions d'habitants.

Cette population devrait continuer à augmenter légèrement en 2090 pour atteindre 65,10 millions d'habitants. La courbe démographique devrait ensuite s'inverser. En 2100, la population algérienne devrait légèrement diminuer pour s'établir à 64,49 millions, selon ce rapport de l'ONU. Soulignons que l'ONS, dans son dernier rapport sur la démographie en Algérie, a mis en lumière les changements sociétaux impactant le nombre de mariages et de divorces dans le pays. En effet, ces dernières années ont vu une baisse du nombre de mariages et une hausse des divorces, comme l'indique cet office.

62<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA POLICE ALGÉRIENNE

### MERAD PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE CÉLÉBRATION

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, hier, en compagnie du DG de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, la cérémonie de célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la création de la police algérienne à la direction des Unités républicaines de sécurité (URS) d'El-Hamiz, à Dar El-Beida. Pour cet anniversaire, la DGSN célèbre cet événement sous le slogan «Avec la même détermination et la même ardeur... nous poursuivons notre mission». Cette cérémonie se déroule en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, et de plusieurs membres du gouvernement. A cette occasion, la direction des Unités républicaines de sécurité (URS) d'El-Hamiz, à Dar El-Beida, a été baptisée du nom du défunt moudjahid Mohamed Kenifed. S'exprimant à cette occasion, Merad a révélé que durant la période 2020-2024, quelque 185 projets, dont 151 structures professionnelles et 34 structures socioprofessionnelles, ont été inscrits pour un coût financier de plus de 23 milliards de DA. Ce qui a permis d'atteindre un taux de couverture sécuritaire nationale de 80%, grâce, notamment, aux importants efforts déployés durant les quatre dernières années, précise le ministre, qui révèle que l'effectif de la DGSN avoisine les 223 000 éléments, dédiés à la préservation de la sécurité des citoyens et de leurs biens.

LAC TINSILT (OUM EL BOUAGHI)

## 300 flamants roses menacés sauvés par des bénévoles

Des bénévoles algériens ont réussi à sauver la semaine dernière environ 300 poussins de flamants roses voués à la mort après l'assèchement du lac salé où ils sont nés à Oum El Bouaghi. Des milliers de flamants roses migrent chaque année pour nicher dans le lac Tinsilt, à 450 kilomètres au nord-est d'Alger, qui constitue l'une des plus grandes zones humides du pays avec une superficie de plus de 20 kilomètres carrés. «Il y a à peine un mois il y avait de l'eau ici», explique Mourad Ajroud, l'un des bénévoles sauveteurs, en montrant une zone à sec. Des carcasses d'oiseaux morts sont éparpillées sur de vastes étendues de terre craquelée, auparavant verte et parsemée de milliers de flamants roses. La disparition de la lagune sous l'effet de températures élevées a poussé les flamants adultes à partir, laissant sur place des œufs non éclos ou des poussins, dont beaucoup ont péri. Des dizaines d'autres sont morts de faim, de soif, de braconnage et d'attaques de loups. Tinsilt figure parmi les 50 sites «Ramsar»,

c'est-à-dire une zone humide d'importance internationale, que compte l'Algérie. L'année dernière, le lac Télamine à Oran, également classé site Ramsar, a vu mourir une centaine de flamants roses en raison de la pollution par des eaux usées, selon des militants écologistes. Un groupe de bénévoles a décidé de transporter les

poussins rescapés de Tinsilt vers une autre zone humide, proche d'Aïn M' lila, à une cinquantaine de kilomètres de là. Des villageois ont fourni leurs véhicules afin de transférer 283

flamants roses vers le lac Mahdia, préservé grâce aux oueds qui s'y déversent. Elle a été initiée par le photographe amateur Tareq Kawajlia, qui documente la faune de sa région et a été le premier à constater la diminution de la



taille du lac et la fuite des oiseaux. Les volontaires effectuent «des patrouilles matin et soir pour suivre les poussins jusqu'à ce qu'ils se rétablissent et soient capables de voler, afin qu'ils puissent revenir l'année prochaine dans la sebkha

(marais) et que la vie reprenne son cours normal», explique Tarek, âgé d'une cinquantaine d'années. «Nous n'avons pas pu sauver tous les oiseaux, nous n'avons pas pu tous les transporter», regrette son ami, Mourad Ajroud, 53 ans, pendant qu'Ezzedine Laour, un autre bénévole de 36 ans, cherche à isoler un volatile blessé pour l'emmenager dans une clinique vétérinaire. Quelques heures après l'arrivée des poussins dans leur nouvel habitat, certains oiseaux adultes les ont rejoints. «L'opération a été couronnée de succès et les parents ont retrouvé leurs petits dans une scène magnifique», s'émerveille Tarek en commentaire de ses photos sur Facebook.

FEUX DE FORÊT

## Un incendie détruit des zones agricoles d'Ouzellaguene

Diverses équipes d'intervention de la Protection civile et des agents de la municipalité d'Ouzellaguene, ainsi que des citoyens, ont travaillé pour éteindre un incendie, qui s'est déclaré dans des broussailles et s'est propagé avec la vitesse des vents aux villages voisins. Selon la Protection civile, le

risque d'incendie a été écarté des maisons, mais les flammes ont causé des dommages aux zones agricoles, notamment les oliveraies. Des témoins oculaires ont rapporté que les vents ont dirigé le feu vers la commune de Bouzeguene, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les zones affectées sont Thikri-

ne, Bou Issi, Izemmourene, Sidi Younès, Fernane et Thala Hammad. La Protection civile a également confirmé que l'incendie a été complètement maîtrisé. Un convoi de personnel de la Protection civile avait été mobilisé, accompagné de citoyens volontaires, en cas d'urgence.